Guide to

Federal Sources of Financial Aid

for Canadian Post-Secondary Students 1986-87

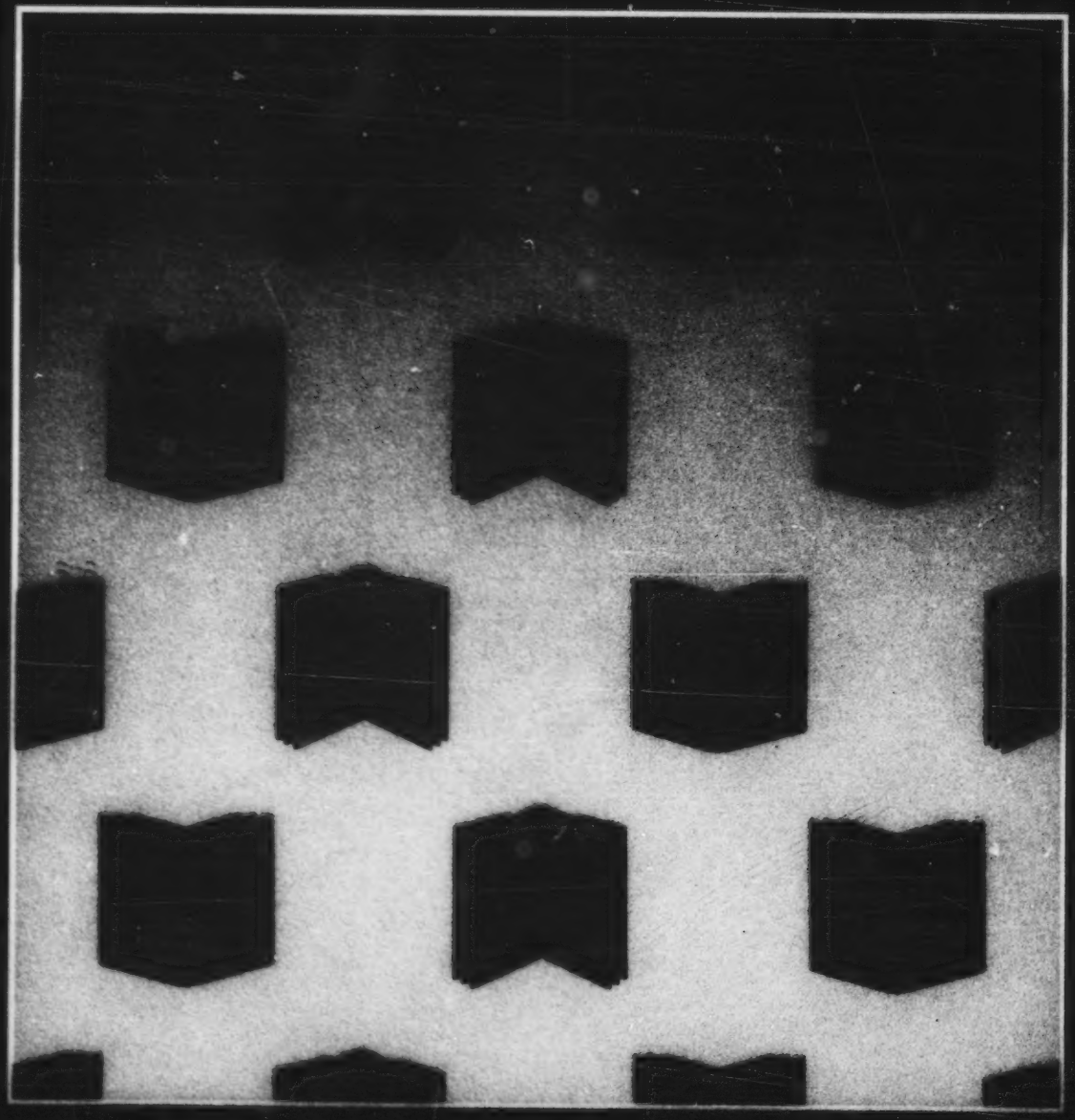

Canada

86-03163/

Guide to

Federal Sources of Financial Aid

for Canadian Post-Secondary Students 1986-87

© Minister of Supply and Services Canada 1988
Cat. No. S2-98/1987
ISBN 0-662-54250-9

Contents

Foreword

Canada Mortgage and Housing Corporation 5
University Scholarships

Canadian International Development Agency 6
CIDA Scholarship Program for Canadians

Employment and Immigration Canada 6
National Institutional Training Program

Environment Canada 7
University Research Support Fund

Fitness and Amateur Sport 7
Athlete Assistance Program

Health and Welfare Canada 8
M.Sc. and Ph.D. Fellowships
Postdoctoral Fellowships
National Welfare Fellowships

Indian and Northern Affairs 9
Postsecondary Education Assistance Program for Canadian Indians and Inuit
University and College Entrance Preparation Program

International Development Research Centre (IDRC) 10
Young Canadian Researchers

Justice, Department of 11
Fellowships in Legislative Drafting

Labour Canada 12
University Research Program

Medical Research Council of Canada 12
Research Trainees Paid from Medical Research Council Grants (Postgraduate)
Centennial Fellowships
Fellowships (Postgraduate)
Studentships (Postgraduate)
Summer Undergraduate Research Scholarships (Summer Scholars)

National Defence 14
Regular Officer Training Plan (ROTP)
Dental Officer Training Plan (DOTP)
Medical Officer Training Plan (MOTP)
University Training Plan – Men (UTPM)
University Training Plan – Officers (UTPO)
Military Dental Training Plan (MDTP)
Military Medical Training Plan (MMTP)
Military Legal Training Plan (MLTP)
Military and Strategic Studies Program (MSS)
Postgraduate Training Program (PGTP)

Natural Sciences and Engineering Research Council 17
Postgraduate Scholarships
1967 Science and Engineering Scholarships
Postgraduate Scholarships in Science Librarianship and Documentation
Natural Sciences and Engineering Research Council Postdoctoral Fellowships
NATO Postdoctoral Fellowships
University Research Fellowships (Postdoctoral)
Industrial Research Fellowships (Postdoctoral)
Undergraduate Summer Research Awards
Visiting Fellowships in Canadian Government Laboratories

Secretary of State of Canada 20
Canada Student Loans Program
Full-Time Plan
Part-Time Plan
Interest Relief Plan
Assistance for Permanently Disabled or Handicapped Students
Awards Program for the Official Languages in Education
Official Language Monitor Program (Postsecondary)
Summer Language Bursary Program (Postsecondary)
Official Language Fellowships (Postsecondary)
Travel Bursaries (Postsecondary)
Bursaries for Official Language Teachers (Postgraduate)
Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund Awards Program (Undergraduate)

Social Sciences and Humanities Research Council 24
M.A. Scholarships and the Queen's Fellowships
Doctoral Fellowships
Postdoctoral Fellowships

Transport Canada 26
Transport University Fellowship and Assistantship (Postgraduate Awards)

Veterans Affairs 26
Education Assistance Program for Children of the War Dead

Foreword

This brochure has been prepared by the Student Assistance Directorate, Department of the Secretary of State of Canada, to assist Canadians seeking financial aid for postsecondary studies.

In Canada, financial aid for education, training and research is available from the Government of Canada, the provincial and territorial governments, and private sources. This brochure indicates the major federal government programs available to qualifying Canadian citizens and permanent residents for postsecondary studies. Some awards are for specific fields of interest and are tenable only in Canada, while others are broader in application and are tenable in Canada or abroad. It is left to the individual applicant to investigate all sources and to verify eligibility criteria and application deadline dates.

Information given under each program listed in this brochure includes the level of study, general information about eligibility, entitlement and portability and an address to contact for further information. Most amounts mentioned in the brochure are applicable to the 1986 – 87 program year.

Information received from other departments and agencies for inclusion in this brochure is acknowledged with thanks. Correspondence concerning the brochure should be addressed to:

Department of the Secretary of State of Canada
Student Assistance Directorate
P.O. Box 2090, Station D
Ottawa, Ontario
K1P 6C6

Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC)

University Scholarships

Scholarships are awarded by Canada Mortgage and Housing Corporation for full-time study in various fields related to housing in its urban and regional context. It is of particular interest to individuals in the fields of architecture, business and public administration, economics, environmental studies, engineering, law, urban planning and the social and behavioral sciences.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or a permanent resident.
- As the program is funded by the Canadian government, CMHC scholars may not hold awards from any other Government of Canada source, but may, with the permission of CMHC, accept additional fellowship assistance from sources other than the Government of Canada.
- Awards are made through a national competition to students enrolled in master's and doctoral degree programs.

Entitlement

The scholarship entitlement is $11,000, which is to cover all expenses, including tuition fees. Scholarships are awarded for 12 months and payment is made in three equal instalments.

Portability

The student may apply for renewal of the scholarship as many as three times. Scholarships are awarded for one year, and are for studies at Canadian and foreign universities.

For further information contact

Administrator
Scholarship Program
Canada Mortgage and Housing Corporation
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

Canadian International Development Agency (CIDA)

CIDA Scholarship Program for Canadians
(Postgraduate)

The objective of this program is to assist individuals wishing to pursue a career in the field of international development or co-operation.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen who has completed an undergraduate program of studies and intends to pursue an active career in international development work (Ph.D. students are not eligible).
- Each applicant must develop a program of academic studies combined with fieldwork in one or more of the developing countries or a research project undertaken principally in one or more of the developing countries.

Entitlement

Up to $15,000 per annum to cover living expenses, project related travel, research costs, books and tuition fees. The duration of the award may be for one year or up to two years, according to the nature of the proposed program and the progress of the applicant.

Portability

Canadian universities. Highly specialized courses not offered in Canada may be taken abroad.

For further information contact

CIDA Scholarship Committee
Human Resources Directorate
Canadian International Development Agency
200, Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Employment and Immigration Canada

National Institutional Training Program

Under this program, the Canada Employment and Immigration Commission, in close co-operation with provincial/territorial authorities, offers employment-oriented courses to adults who need this kind of assistance. The objective of the program is to help satisfy the needs of the economy for skilled workers while increasing worker's employability and/or earning capacity.

Eligibility

- Trainees must be adults. Selection is made on the basis of current qualifications, aptitudes, interests, and occupational goals. In specific circumstances, courses may last up to 80 weeks but must not be designed for university credit.

Entitlement

Most trainees attending full-time courses under the program qualify for either UI benefits or training allowances for the duration of training.

Portability

Most courses are given at public colleges and schools in Canada. In some cases, courses may also be purchased from private institutions.

For further information contact

Canada Employment Centre (CEC).

Environment Canada

University Research Support Fund

This fund provides financial assistance to registered graduate students for carrying out graduate research in the field of wildlife.

Eligibility:

- Must be a Canadian citizen
- The application should be completed by the supervising professor. Monies received from this fund MUST be used for the research project and are made available to the professor through a contract with the university.

Entitlement

$2,500 (maximum)

The deadline date is March 5. The professor may pay a student a salary from funds received from this contract as long as it is stipulated in the original application.

Portability:

Canadian universities

For further information contact

Environment Canada
University Research Support Fund
Canadian Wildlife Service
Ottawa, Ontario
K1A 0E7

and/or

The biology department secretariat at a university.

Fitness and Amateur Sport

Athlete Assistance Program
(Undergraduate and Postgraduate)

This program facilitates the achievement of athletic excellence by providing basic financial assistance to recognized athletes to pursue their athletic and academic or work careers.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Only students who meet the selection criteria established by Sport Canada and who are nominated by their national sports organization will be considered.

Entitlement

For full-time university or college students, tuition fees, a living and training allowance (to cover basic accommodation and food) will be provided.

On a request basis, special needs may be paid for on behalf of the student.

Portability

Post-secondary institutions in Canada.

For further information contact

The national sports governing body for the sport in question

or

Athlete Assistance Program Manager
Fitness and Amateur Sport
Journal Tower South
365 Laurier Avenue, West
Ottawa, Ontario
K1A 0X6

Health and Welfare Canada

M.Sc. and Ph.D. Fellowships

These fellowships, offered on a competitive basis by the National Health Research and Development Program, are sponsored and administered by Health and Welfare Canada. The purpose is to provide support for highly qualified graduate students who are undertaking full-time training leading to an M.Sc. (or equivalent) or Ph.D. (or equivalent) degree in research fields closely related to health care or public health, such as health economics, epidemiology, biostatistics and medical sociology but excluding basic biomedical and clinical sciences.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Candidates must have high academic standing, show potential ability in research and make a commitment to engage in research in Canada upon completion of training.
- Applicants must hold an honors bachelor's degree (or equivalent), but may apply if they are about to receive their degree; or they must hold a professional degree (e.g. M.D., D.D.S., B.Sc.N., B. Pharm., B.P.T., etc.); or they must already be enrolled full-time in a master's or Ph.D. program.

Entitlement

Basic stipends for support in 1986 – 87 from $12,205 to $25,890 depending on qualifications and level of study. Stipends may be supplemented on the basis of related experience and training.

An annual $1,600 composite research and travel allowance. Reimbursement for tuition fees in excess of $1,000.

M.Sc. Fellowships are tenable for a maximum of two years, and Ph.D. Fellowships for a maximum of four years. The total period of support to any one individual is five years.

Application date: For support in the 1986 – 87 academic year, apply by February 15, 1986.

Portability

Preference given for studies in Canadian universities or affiliated institutions. Out of country awards are considered where adequate training and supervision are not available in Canada.

For further information contact

The Director
Research Administration Division
Extramural Research Programs Directorate
Health Services and Promotion Branch
Health and Welfare Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4

Postdoctoral Fellowships

These fellowships are offered on a competitive basis for a non-renewable period of two years, to provide support for highly qualified candidates who have recently completed their formal research training and wish to acquire further experience in an established health research setting.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Applicants must hold a Ph.D. (or equivalent research doctorate); or must hold an M.D./D.D.S. plus a research degree in an appropriate health field (min. M.Sc. or equivalent); and must be prepared to acquire supervised experience in health research (excluding the basic biomedical and clinical sciences) in a setting other than that where their Ph.D. or previous research qualifications were earned.

Entitlement

Basic stipend for support in 1986–87 beginning at $24,490 and increasing on the basis of qualifications, related training and experience.

An $1,850 annual composite research and travel allowance is allowed.

Application date: July 31 of each year, for support beginning the following April.

Portability

Canadian universities and affiliated institutions.

For further information contact

The Director
Research Administration Division
Extramural Research Programs Directorate
Health Services and Promotion Branch
Health and Welfare Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4

National Welfare Fellowships
(Postgraduate)

The Department of National Health and Welfare annually offers 15 fellowships for doctoral study in social work. These are intended to develop leadership in the field of social welfare by increasing the personnel resources necessary for such areas as teaching, research, policy planning, administration and direct practice.

These fellowships are available to persons with professional ability of a high order, and with a demonstrated capacity to give leadership in the welfare field, for full-time study leading to a doctorate.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Candidates are required to have at least two years post-Master's experience and meet a return-in-service commitment in the social welfare field. Candidates must undertake full-time studies leading to a doctorate in social work or closely related fields.

Entitlement

$12,600 full-time 12-month period of academic study proportionately reduced for a shorter academic year. Also, dependent's allowance, travel, tuition and a research allowance.

Application date: February 1.

Duration: One academic year, renewable to a total of 36 months of full-time study.

Portability

Awards are open to Canadian citizens and permanent residents for study at Canadian and foreign universities.

For further information contact

National Welfare Grants Directorate
Department of National Health and Welfare
Room 766, Brooke Claxton Building
Ottawa, Ontario
K1A 1B5

Indian and Northern Affairs

Postsecondary Education Assistance Program for Canadian Indians and Inuit

This program is funded by the Department of Indian and Northern Affairs and administered by that department and by specific Indian education authorities. The program makes postsecondary education more accessible to and improves employability of registered Canadian Indians and Inuit. An additional purpose is to provide qualified Indian and Inuit human resources to help meet the managerial and professional needs of Indian and Inuit communities.

Eligibility

- Must be a registered Canadian Indian or Inuit and resident of Canada at the time of application.
- Must be accepted for registration by an accredited university, college or CEGEP.

Entitlement

The cost of books, tuition fees, travel and general living expenses will be provided for the period the student is attending a postsecondary institution.

Portability

Canadian universities, colleges and CEGEPs, and abroad for courses recognized but not offered in Canada.

For further information contact

An education officer or counsellor of the Department of Indian and Northern Affairs
or
An education counsellor of a band education authority.

University and College Entrance Preparation Program (UCEP)

The department provides financial assistance to Registered Indian and Inuit students who are enrolled in University and College Entrance Preparation (UCEP) programs offered by Canadian universities and community colleges for students to attain the academic level required for entrance to degree and diploma credit programs.

Eligibility

To be eligible to receive assistance as a UCEP student the applicant:

- must be a registered Canadian Indian or Inuit and resident in Canada
- must be accepted for enrolment in a UCEP program of an accredited postsecondary institution
- must be aged 20 years or older on the first day of September in the year in which application is made for financial assistance
- must at the time of enrolment in the UCEP program have a minimum of five one-year courses at the Grade 11 level or equivalent
- must provide a statement from the postsecondary institution offering the UCEP program that:
  - i the student can attain the academic level for university or college entrance within the period of one academic year
  - ii the student will be accepted as a student of a regular university or college credit program upon successful completion of the UCEP program.
- must have not been financially assisted previously by the department for postsecondary programs. Exemptions to this condition may be made for medical reasons.

Entitlement

The cost of books, tuition fees, travel and general living expenses will be provided. The maximum time limit for financial assistance will be two semesters at the institution offering the program, or in the case of part-time students, the time period equivalent to two semesters.

Portability

Canadian universities and community colleges but not applicable for enrolment in UCEP programs outside Canada.

For further information contact

An education officer or counsellor of the Department of Indian and Northern Affairs

or

An education counsellor of a Band education authority.

International Development Research Centre (IDRC)

Young Canadian Researchers

This program facilitates the involvement of younger Canadians who are graduate students in Canadian universities, in research on Third World issues. These awards are sponsored by the International Development Research Centre for young Canadian researchers to support research designed to adapt science and technology to the needs of developing countries in the fields of agriculture, food and nutrition sciences, health sciences, information sciences, energy and earth sciences, communications, social sciences, finance and administration.

Eligibility

Must be a Canadian citizen who

- has completed course work by time of tenure
- has excellent academic qualifications
- has affiliation with research or training institution in developing country
- has thesis proposal accepted by appropriate academic committee
- and is a student in good standing in a Canadian university.

Entitlement

Up to $20,000 per award. Duration: Up to 12 months.

Receipt of applications: January 1
Announcement of awards: April 1
Tenure: to be undertaken before March 1 of the following year

Portability

Research or training institution in a developing country.

Research or training institution in a developed country, if institution offers a solid program which is definitely oriented toward developing countries. Major newspaper in a developing country; international or Third World news agency for candidates in the field of journalism.

For further information contact

Fellowships and Awards Division
International Development Research Centre
P.O. Box 8500
Ottawa, Ontario
K1G 3H9

or

Deans of Research and Deans of Graduate Studies in Canadian universities.

Justice, Department of

Fellowships in Legislative Drafting

The Department of Justice of Canada, in co-operation with the University of Ottawa, awards each year up to eight fellowships in legislative drafting.

Eligibility

- Applicants must be residents of Canada, have good academic qualifications and
- be a member of the bar of one of the provinces or territories of Canada; or
- have a degree in law from a recognized Canadian law school granted upon completion of courses of instruction directed toward admission to the practice of law in Canada.

Entitlement

The value of each fellowship is $10,250 plus registration and tuition fees for one academic year.

Portability

The fellowship is conditional on the candidate's being accepted into the English or French language program of legislative drafting given at the University of Ottawa.

For further information contact

The Secretary of the Selection Committee
Fellowships in Legislative Drafting
Department of Justice
Ottawa, Ontario
K1A 0H8.

Labour Canada

University Research Program
(Academics and Postgraduates)

The purpose of the program is to increase the body of knowledge on labor matters and to stimulate greater interest in this field in Canada among scholars. The research may be on the economic, industrial relations, social and other aspects of labor. Applications are evaluated by the University Research Committee on the basis of subject matter, methodology and relevance of the project, contributions of expected results and qualifications of the applicant. An application form, curriculum vitae, two reference letters and outline of the research project must be submitted to the Secretary of the University Research Committee by January 15.

Eligibility

- Applications are accepted from university faculty members and graduate students, provided they are Canadian citizens or will be residing in Canada on a continuing basis. Research groups or teams working on a single subject are also eligible.

Entitlement

Grants are normally awarded as contributions toward research expenses and may range up to $5,000 in any one year. Grants to research groups or teams may exceed this amount.

Portability

Accredited postsecondary institutions and affiliated research institutions.

For further information contact

The Secretary
Labour Canada's University
Research Committee
Labour Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0J2

Medical Research Council of Canada

Research Trainees Paid from Medical Research Council Grants
(Postgraduate)

Grants-in-aid of research are made by the Medical Research Council to individuals holding academic appointments in Canadian schools of medicine, dentistry, nursing, optometry or pharmacy. These grants are designed to assist in defraying the direct costs of research: materials and supplies, assistants, equipment, etc. Assistants are either technicians, professional assistants or persons engaged in research training.

Eligibility

- Graduate students may receive stipends during the first five years of research training. They must be registered as full-time students for an M.Sc. or Ph.D. degree and be Canadian citizens or permanent residents.
- Those with Ph.D. degrees may receive stipends only during the first three years of postdoctoral training.
- Those with professional degrees (M.D., D.D.S., D.V.M.) may receive stipends during their first four years of research training.

Entitlements

Graduate students – $9,870 per annum.

Those with Ph.D. – $18,900 in the first year following receipt of Ph.D., $20,160 in the second and $21,420 in the third.

Those with professional degrees – $18,900 in the year following receipt of degree, rising by $1,625 each year to a maximum of $30,275.

Portability

Canadian schools of medicine, dentistry, nursing, optometry or pharmacy.

For further information contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Centennial Fellowships

Centennial fellowships for full-time training in research in the health sciences are offered by the Medical Research Council to a limited number of young men and women of special academic distinction who wish to broaden their fields of inter-

est and thus equip themselves for independent work in clinical investigation or interdisciplinary research.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident and must be engaged full-time in research.
- Must hold either

an M.D., D.D.S., or D.V.M. degree and have four years of postgraduate experience, have completed one year of clinical or research work in the field of specialization and be working toward a Ph.D. degree or the equivalent in research training

or

a Ph.D. degree and have at least two years of postdoctoral research experience.

Entitlement

Holders of M.D., D.D.S., or D.V.M. degrees receive a stipend of $36,225 per annum.

Holders of a Ph.D. degree receive a stipend of $30,450 per annum.

In addition to the stipend, awardees may receive one-way economy air fare to the place of training and travel to one scientific meeting per year.

Centennial Fellowships may be awarded for up to three years.

Portability

Schools of medicine, dentistry, nursing, pharmacy and veterinary medicine in Canada and abroad.

For further information contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Fellowships
(Postgraduate)

A limited number of fellowships are offered to highly qualified candidates by the Medical Research Council for full-time research training in the health sciences.

Eligibility

- Must hold an M.D., D.D.S., D.V.M., or Ph.D. degree.
- Must be engaged in full-time research training in the health sciences.

Entitlement

Holders of M.D., D.D.S., or D.V.M. degrees receive a stipend of $22,050 to $34,650 per year depending on their postgraduate academic experience.

Holders of a Ph.D. degree receive $21,800 to $24,825 depending on their experience.

Fellowships are renewable for three to five years depending on level of study.

Portability

Health science institutions in Canada or abroad if training of the desired nature and calibre is not available in Canada.

For further information contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Studentships
(Postgraduate)

A limited number of studentships are offered by the Medical Research Council to highly qualified graduate students undertaking full-time training in research in the health sciences leading to an M.Sc. or Ph.D. degree (or their equivalent).

Eligibility

- Must have received an honors B.Sc. degree, and be engaged in an M.Sc. or Ph.D. program.

Entitlement

$11,970 per annum, a one-way economy air fare to place of training and return air fare to one scientific meeting per year. Studentships are renewable for up to four years.

Portability

Canadian universities or abroad if the desired program is not available in Canada.

For further information contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Summer Undergraduate Research Scholarships
(Summer Scholars)

The Medical Research Council provides a number of scholarships annually in each Canadian school of medicine, dentistry, and pharmacy to enable undergraduates to gain research training during the summer months.

Eligibility

- Candidates must have completed the first year of study in a professional school and must rank in the top 20% of their class.

Entitlement

Summer Scholars registered in an undergraduate program in medicine, dentistry or pharmacy are entitled to a stipend of $1,000 per month. Those registered in a program leading to both a professional degree and a graduate degree (i.e. M.D./M.Sc., M.D./Ph.D., D.D.S./M.Sc., D.D.S./Ph.D.) may be paid a stipend of $1,400 per month if the summer work is directly related to the requirements for the graduate degree. Summer Scholarships may not be held for a period of more than three months in one fiscal year.

Portability

Canadian schools of medicine, dentistry and pharmacy.

Inquiries as to application procedures should be directed to the dean of the faculty in which the student is registered since the deans administer the awards on council's behalf.

National Defence

The following subsidized university plans are available to civilian candidates who wish to enrol in the Canadian Forces:

Regular Officer Training Plan (ROTP)

(Undergraduate)

This program is sponsored and administered by the Department of National Defence for the purpose of developing selected civilian candidates for service as career officers in the regular force.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen, preferred age range between 16 and 21, meet established medical standards, pass an entrance test and meet the admission requirements of a Canadian Military College (CMC) or a civil university.

Entitlement

Up to five years at approximately $685 per month. Tuition and other compulsory fees as well as books and instruments are paid by the Canadian Forces. In return, a graduate of the plan must serve for four years, except pilots and navigators who must serve five years, following graduation.

Portability

Canadian Military Colleges and Canadian universities.

For further information contact

Nearest Canadian Armed Forces recruiting centre.

Dental Officer Training Plan (DOTP)

(Undergraduate)

This plan is administered by the department to educate and train civilian candidates for service as dental officers in the Canadian Forces.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen, at least 17 years of age and be accepted in any of the last four years of a course in dentistry at a Canadian university. Must meet established medical standards.

Entitlement

Up to four years at approximately $1,050 per month. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate must serve for three or four years, depending upon the period of subsidization.

Portability

Canadian civilian universities only.

For further information contact

Nearest Canadian Armed Forces Recruiting Centre.

Medical Officer Training Plan (MOTP)

(Undergraduate)

This program subsidizes medical training to provide doctors to serve in the Canadian Forces.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen, at least 17 years of age and be accepted in any of the last three years of medicine at a Canadian university or in the internship year, and must meet medical standards.

Entitlement

Up to three years at approximately $1,050 per month and one year (internship) at approximately $1,880 per month. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate must serve for three years after obtaining a licence to practice.

Portability

Canadian civilian universities only.

For further information contact

Nearest Canadian Armed Forces Recruiting Centre.

The following subsidized university education plans are available to serving members of the Canadian Forces.

University Training Plan – Men (UTPM)

(Undergraduate)

This program provides selected serving members, other than commissioned officers, with postsecondary education to the baccalaureate level.

Eligibility

- Must be serving in the rank of corporal or higher, be under the age of 30 (under 25 for Sea, Land and Air Operations classifications), meet established medical standards, etc., as for the Regular Officer Training Plan.

Entitlement

Up to five years at current rate of pay for rank and seniority (approximately $2,125 per month based on the pay of a corporal with two years in rank). Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate of the plan must continue to serve for five years following graduation.

Portability

Canadian Military Colleges or Canadian universities only.

For further information contact

National Defence Headquarters, Ottawa
Attention: DPCAO

University Training Plan – Officers (UTPO)

(Undergraduate)

This program provides officers currently serving in the Canadian Armed Forces (Regular) with postsecondary education to the baccalaureate level.

Eligibility

- Must be an officer below the rank of Lieutenant Colonel able to obtain a baccalaureate degree in two years or less, have served at least three years as a commissioned officer, have sufficient time remaining to serve obligatory service after graduation. Must not be serving a period of obligatory service and must meet medical standards and admission requirements at a Canadian Military College or civilian university.

Entitlement

Up to two years at current rate of pay for rank and seniority (approximately $3,125 per month based on the pay of a captain with five years in rank). Tuition, etc., paid by Canadian Forces. In return, a graduate must serve, following graduation, two years for each year subsidized or a minimum of three years.

Portability

Canadian Military Colleges or Canadian universities.

For further information contact

National Defence Headquarters, Ottawa
Attention: DPCAO

Military Dental Training Plan (MDTP)
Military Medical Training Plan (MMTP)
Military Legal Training Plan (MLTP)

These plans provide dental, medical and legal officers for the Canadian Armed Forces from the ranks of officers currently in the Canadian Forces (Regular).

Eligibility

- Must be an officer not higher in rank than a captain who has served at least three years. Must have sufficient time remaining to serve obligatory service. Must not be serving a period of obligatory service and must meet medical standards and admission requirements at a civilian university. (The MLTP is closed at the present time.)

Entitlement

Maximum of five years at current rate of pay for rank and seniority (approximately $3,125 per month based on the pay of a captain with five years in rank). Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate must serve following graduation two years for each year of subsidization.

Portability

Canadian universities only.

For further information contact

National Defence Headquarters, Ottawa
Attention: DPCAO

Military and Strategic Studies Program (MSS) (Graduate)

The MSS Scholarship Program is sponsored and administered by the Department of National Defence to enable graduate students to undertake strategic studies of relevance to current and future Canadian national security problems, including their political, economic, social, historical and military dimensions.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen who holds an honors bachelor's degree or its equivalent and be accepted in a master's program at a Canadian university or in a doctoral program, preferably at a Canadian university.

Entitlement

Up to 2 years at the M.A. level of $7,500
Up to 3 years at the Ph.D. level of $10,000
Up to 4 years at the Ph.D. level of $10,000 if proceeding from an honors bachelor's degree; renewal applications will be reviewed annually in competition with applications for new awards.

Portability

M.A. Program—Canadian universities only
Ph.D. Program—Canadian universities preferred.

For further information contact

National Defence Headquarters, Ottawa
Attention: Directorate of Strategic Policy Planning.

Postgraduate Training Program (PGTP)

This program is administered by the Department of National Defence to provide officers serving in the Canadian Armed Forces (Regular) with postgraduate education to meet service requirements.

Eligibility

- Must be an officer who has served at least three years and must have sufficient time remaining to serve obligatory service. Must have a good academic background and meet the admission standards at a Canadian Military College or civilian university.

Entitlement

Normally one to five years depending on degree sought at current rate of pay for rank and seniority (approximately $3,125 per month based on the salary of a captain with five years in rank). Tuition, etc., paid by the Canadian Forces except for those on scholarship. In return, a graduate must serve three to five years following graduation depending on course taken.

Portability

Canadian military college or foreign military institute or a Canadian or foreign civilian university.

For further information contact

National Defence Headquarters, Ottawa
Attention: DPED

Natural Sciences and Engineering Research Council

Postgraduate Scholarships

These scholarships are sponsored and administered by the Natural Sciences and Engineering Research Council to assist students pursuing graduate studies and research leading to advanced degrees in astronomy, biology, chemistry, computing and information science, physics, mathematics, engineering, psychology, earth sciences, marine science, space research and multidisciplinary scientific studies (e.g. forestry, kinesiology, food science, agriculture).

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Must be enrolled in postgraduate studies in Canada. Renewals of scholarships for each of the second, third and fourth years are approved on the basis of satisfactory progress.

Entitlement

$11,600 per 12-month period, plus a travel grant.

Portability

Canadian universities, and for programs where facilities are limited or lacking, institutions outside Canada.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

1967 Science and Engineering Scholarships
(Postgraduate)

This program assists outstanding students currently enrolled in the final year of an honors course in science or engineering to work toward a doctorate in one of these two fields. A maximum of 60 awards are available.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen who meets the following academic qualifications:

enrolled in the final year of an honors course in science or engineering

obtained first-class academic records throughout undergraduate studies

interested in working toward a doctorate in a field of science or engineering.

Entitlement

$17,500 per year, plus travel grant, for a maximum of four years.

Portability

Canadian universities or universities abroad.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences & Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

Postgraduate Scholarships in Science Librarianship and Documentation

This program assists students with a degree in science or engineering to obtain a master's degree in science librarianship and documentation.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident who has a degree in science or engineering, and has been accepted by a recognized school of library science for a master's degree program.

Entitlement

$11,600 per year, plus possible travel grant, for a maximum of two years.

Portability

Accredited Canadian schools of library science and documentation.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

Natural Sciences and Engineering Research Council Postdoctoral Fellowships

These fellowships are sponsored by the Natural Science and Engineering Research Council to provide Canadian citizens and permanent residents who recently completed a doctorate with an opportunity to add to their experience by engaging in special training in Canadian universities, provincial research councils and universities and research institutions abroad.

Eligibility

- Must be Canadian citizen or permanent resident.
- Must be in receipt of a Ph.D. in the pure or applied sciences or engineering.

Entitlement

$23,300 per year plus a travel grant, if required, for a maximum of two years.

If the student chooses to continue studies in the university from which the Ph.D. was obtained, he/she is only eligible for one year's assistance.

Portability

Canadian universities and provincial research institutions, and universities and research institutions abroad.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

NATO Postdoctoral Fellowships

The North Atlantic Treaty Organization provides the Natural Sciences and Engineering Research Council with an annual grant for the purpose of financing a limited number of awards to stimulate the international exchange of graduate students in the pure and applied sciences between member countries of NATO and to increase the scientific strength of the NATO alliance.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Must be in receipt of a Ph.D. in the pure or applied sciences or engineering.

Entitlement

$23,300 per year plus a travel grant, if required, for a maximum of two years.

Portability

Universities and research institutions abroad in member countries of NATO other than Canada.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

University Research Fellowships (Postdoctoral)

This program of university research fellowships increases career opportunities for a select number of promising researchers in the natural sciences and engineering fields.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of nomination.
- Must hold a doctoral degree in those disciplines of the natural sciences or engineering normally supported by NSERC.

Entitlement

NSERC will contribute up to $30,500 toward the cost of salary and fringe benefits. Salary should be comparable to the salary offered to a new assistant professor in the same discipline.

Portability

Canadian universities which are eligible to receive NSERC funding in support of research.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

Industrial Research Fellowships (Postdoctoral)

This program of Industrial Research Fellowships provides doctoral graduates in the natural sciences or engineering with an opportunity to gain industrial research and development experience for periods of up to three years.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of nomination.
- Must hold a doctoral degree in those disciplines of the natural sciences or engineering normally supported by NSERC.

Entitlement

NSERC will contribute up to $25,900 toward the cost of the fellow's salary and fringe benefits. Salary will be determined by negotiation between the company and the fellow and should be comparable to the salary offered to other employees with similar qualifications, experience and responsibilities.

Portability

All Canadian companies engaged in activities based to a significant extent on technology derived from the physical and life sciences and engineering are eligible as well as some groups of Canadian enterprises or producers.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

Undergraduate Summer Research Awards

The program of undergraduate summer research awards is intended to stimulate interest in research among undergraduate students by providing them with an opportunity to acquire research experience at a Canadian university or industrial organization.

Eligibility

- Must be Canadian citizen or permanent resident registered at the time of application in an undergraduate program in the natural sciences or engineering.
- Must have maintained a minimum of a second class (B) standing in previous years of study.

Entitlement

In 1985, these awards are valued at $750 per month plus a travel allowance when applicable. Awards are tenable normally during the summer, for a maximum of four months.

Portability

At departments of natural sciences and engineering at all Canadian universities, and in approved Canadian industrial organizations.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

Visiting Fellowships in Canadian Government Laboratories

These fellowships provide promising scientists with the opportunity to work with well-established groups or leaders in their fields and to foster close relationships between Canadian government laboratories, universities and research institutions. The areas of interest are physical sciences, life sciences and engineering.

Eligibility

- Applicants should have normally received their doctorate from a recognized university or have equivalent experience (master's degree plus at least two years of experience beyond this degree together with a demonstrated capability for conducting successful independent research) within the last five years.

Entitlement

Each fellowship provides $26,760 per annum plus travel allowance.
Duration: one year; renewals for a second year are possible in some departments.
Deadline: January 15.
Awards announced in April.

Portability

Fellowships are tenable in the laboratories of the following departments and agencies: Agriculture Canada, Atomic Energy of Canada Ltd., Communications Canada, Energy, Mines and Resources Canada, Environment Canada, Fisheries and Oceans Canada, Health and Welfare Canada, National Defence, National Museums of Canada, National Research Council of Canada.

For further information contact

Research Manpower Directorate
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
200 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H5

Secretary of State of Canada

Canada Student Loans Program – Full-Time Plan

(Undergraduate and Postgraduate)

The Canada Student Loans Program is sponsored by the Canadian government, through the Department of the Secretary of State, and administered by the provincial and territorial governments. The program provides financial assistance to Canadian citizens and permanent residents to obtain postsecondary education, as a supplement to other resources available to them and their parents. Provincial and territorial governments supplement the Canada Student Loans Program with their own loans and/or grants programs.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Must be a resident of a province or territory which participates in the program (Quebec, the only province which does not issue loans under the program receives from Secretary of State an alternative payment which is equivalent to a portion of the actual cost of the Canada Student Loans Program).
- Must be enrolled as a full-time student at a postsecondary institution designated by the province of residence.
- Must be in an approved course of study of at least 12 weeks and taking at least 60% of a full course load.
- Must satisfy the appropriate authority that resources available to the student are insufficient to meet educational and living costs during the period of study.
- Must not be in default on previous Canada Student Loans for full-or part-time study.

Entitlement

For full-time study an amount of up to $105 times the number of weeks in the period of study depending on the financial and educational needs of the individual student.

For further information contact

The provincial authority for the province in which the student resides.

(For addresses, see list under Entitlement section.)

Canada Student Loans Program – Part-Time Plan

Guaranteed loans for part-time students attending postsecondary courses are now available under a program funded by the Canadian government and administered by the provincial and territorial governments. The plan makes available guaranteed loans to needy part-time students to help cover the cost of tuition fees, books, learning materials, transportation and related expenses.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Must be attending (or planning to attend) a designated postsecondary institution.
- Must be a resident of a province that issues loans under the Canada Student Loans Program (all provinces and territories other than Quebec).
- Must not be in default on previous Canada Student Loans for full-or part-time study.
- Must be taking between 20% and 59% of a full course load.
- Must have a gross family income of no more than specified in the following table:

	Single Student	Dependents – Married Students					
		1	2	3	4	5	6
MAXIMUM INCOME ($)	24,500	27,260	30,660	34,060	37,450	40,850	44,250

Entitlement

Guaranteed loans to needy part-time students to help cover the cost of tuition fees, books, learning materials, transportation and related expenses.

The Part-Time Plan limits borrowing to an outstanding principal of $2,500 at any one time. Repayment under the Part-Time Plan would start one month after the issuance of the loan with 24 months to repay individual loans.

For further information contact the provincial authority for the province or territory in which the student resides.

Newfoundland
Department of Career Development
and Advanced Studies
Student Aid Division
Thomson Student Centre
Memorial University
St. John's, Newfoundland
A1C 5S7

Prince Edward Island
Department of Education
Student Aid Division
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Nova Scotia
Department of Education
Student Aid Office
P.O. Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

New Brunswick
Department of Income Assistance
Student Aid Division
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ontario
Ministry of Colleges and Universities
Student Awards Branch
Mowat Block, Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 2B4

Manitoba
Department of Education
Student Aid Branch
P.O. Box 6
693 Taylor Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3M 3T9

Saskatchewan
Department of Advanced Education
and Manpower
Student Financial Services Branch
1855 Victoria Avenue
Regina, Saskatchewan
S4P 3V5

Alberta
Department of Advanced Education
Students Finance Board
10th Floor, Baker Centre
10025 – 106 Street
Edmonton, Alberta
T5J 1G4

British Columbia
Ministry of Education
Student Services Branch
3rd Floor, Douglas Bldg.
617 Government Street
Victoria, British Columbia
V8V 2M4

Yukon Territory
Department of Education
The Students Financial Assistance
Committee
Government of the Yukon
P.O. Box 2703
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6

Northwest Territories
Department of Advanced Education
Student Services
Government of the Northwest Territories
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

N.B. The Province of Quebec has chosen to operate an assistance program similar to the Canada Student Loans Program for residents of Quebec.

For further information contact

Students Financial Aid
Department of Education
Government of the Province of Quebec
Quebec City, Quebec
G1R 5A5

Interest Relief Plan

The Government of Canada will pay the interest on Canada Student Loans for full and part-time study on behalf of debtors who are experiencing financial hardship due to inability to find employment or inability to work because of temporary disability.

Additional information is available from

Student Assistance Directorate
Department of Secretary of State of Canada
P.O. Box 2090, Station D
Ottawa, Ontario
K1P 6C6

Telephone (819) 994 – 1844

Asistance for Permanently Disabled or Handicapped Students

The Government of Canada will not require repayment of Canada Student Loans for full-and part-time students if the student can produce documentation proving that, because of an incapacity, repayment of the loan(s) will create financial hardship for the student. The student should contact his or her bank.

Programs for the Official Languages in Education

The programs described below are financed by the Department of the Secretary of State of Canada and administered by the provinces and territories under the terms of federal – provincial and federal – territorial agreements. For further information, contact the department of education in your province or territory of residence.

Official Language Monitor Program (Postsecondary)

This program is administered by the provincial and territorial departments responsible for education in conjunction with the Council of Ministers of Education, Canada, to promote the learning and use of the official languages by providing services of language monitors to educational institutions.

Eligibility

- Candidates must be Canadian citizens or permanent residents.
- The mother tongue of candidates must be either English or French, or students must have mastered one of these languages to the satisfaction of the provincial or territorial department of education.
- Candidates must be enrolled full-time in a Canadian postsecondary program, usually in a province other than the province or the territory of residence.
- The monitor, under the supervision of a teacher, spends six to eight hours per week helping students studying their second official language or, in the case of minority language students, their first official language. Full-time monitors work 25 hours a week. These monitors must have completed at least two years of postsecondary studies.

Entitlement

The monitor receives $3,000 for eight months participation in the program.

Monitors are also reimbursed for the price of one return trip between their province of residence and the host province.

The monitors working 25 hours a week receive $8,000 for 10 months participation in the program. They also receive a settling-in allowance and are reimbursed for the price of two return trips between their province of residence and the host province.

Normally, participation in the program is limited to two years.

Portability

Students enrolled in any Canadian postsecondary institution may participate in the part-time monitor program.

For further information contact

Provincial or territorial departments of education.

Summer Language Bursary Program

This program is administered by the provincial and territorial departments responsible for education in conjunction with the Council of Ministers of Education, Canada. The program provides Canadian postsecondary students an opportunity to learn their second official language and become acquainted with its culture through a six-week

summer immersion course. Bursaries are also provided for minority official language students from outside Quebec to improve their knowledge of their first language and the culture associated with that language through a six-week summer immersion course.

Eligibility

- Candidates must be Canadian citizens or permanent residents.
- Candidates must have general postsecondary standing at the time of application or provide verification that they will have obtained such status by the time they become involved in the program.
- Minority official language students from outside Quebec who have completed their penultimate year of secondary studies, and wish to participate in the first language immersion course, are also eligible.

Entitlement

Bursaries of approximately $1,300 are paid directly to the host institution on behalf of the students to cover the costs of tuition, instructional materials, room and board (students are required to live in residence on campus or in private homes chosen by the institution because of favorable second language milieus).

Students may receive only one bursary per year which covers all expenses except transportation and miscellaneous costs during the six-week course. Minority official-language students attending the immersion program designed to increase their knowledge of their first language and culture are also reimbursed the actual cost of a one-way air trip between the province or territory or residence and the institution.

Portability

The student's choice of accredited institution is respected as far as possible.

For further information contact

Provincial or territorial departments of education.

Official Language Fellowships

These fellowships encourage postsecondary students to study in their second official language or, in the case of minority official language students, in their first official language.

Eligibility

- Candidates must be Canadian citizens or permanent residents.

Entitlement

The amount of the bursary is given at the discretion of the province or territory and as agreed to by the Canadian government.

Portability

All Canadian postsecondary institutions.

For further information contact

Provincial or territorial departments of education.

Travel Bursaries (Postsecondary)

Travel bursaries are made available to postsecondary students who are unable to pursue their studies in their first official language in their province or territory of residence or within reasonable commuting distance from their place of residence. This form of assistance is of benefit to students wishing to enrol in an institution offering courses in their first official language elsewhere in Canada.

Eligibility

- Candidates must be Canadian citizens or permanent residents.
- Candidates must belong to the official language minority group of the province or territory of residence, i.e. English-speaking in the Province of Quebec and French-speaking in the other provinces and in the territories.

Entitlement

The amount of the bursary is given at the discretion of the province or territory and as agreed to by the Canadian government. The bursary will normally cover the actual cost of two round trips annually from the student's place of residence to the postsecondary institution.

For further information contact

Provincial or territorial departments of education.

Bursaries for Official Language Teachers (Postgraduate)

This program assists Canadian second language or minority language teachers to upgrade their linguistic and pedagogical skills.

Eligibility

- Candidates must be Canadian citizens or permanent residents.
- Teacher bursaries are available for second- and minority-official language teachers. Education students training to teach minority or second official languages may be considered eligible at provincial or territorial discretion.

Entitlement

The amount of the bursary is given at the discretion of the province or territory and as agreed to by the Canadian government.

For further information contact

Provincial or territorial departments of education.

Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund Awards Program (Undergraduate)

This program is sponsored by the Official Languages in Education Directorate, Department of the Secretary of State of Canada, and administered by the Association of Universities and Colleges of Canada (AUCC). Its purpose is to encourage young Canadians to pursue studies in their second official language.

Eligibility

- Candidates must be Canadian citizens or permanent residents and be pursuing full-time undergraduate studies at a Canadian university. Applicants must also have successfully completed the first year of university. Applicants must undertake during the scholarship year to study in their second official language at a Canadian university. Only one candidate can be nominated per university.

Entitlement

$5,000 for one year plus transportation expenses for one return trip between place of residence and university attended.

This award is not renewable.

Portability

The award is tenable at any Canadian university which is a member of, or affiliated with a member of, the Association of Universities and Colleges of Canada which offers instruction in the student's second official language.

For further information contact

Program Officer
Queen Elizabeth Silver Jubilee
Endowment Fund
Official Languages in Education Directorate
Department of the Secretary of State of Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Social Sciences and Humanities Research Council

M.A. Scholarships and the Queen's Fellowships

These awards are sponsored by the Social Sciences and Humanities Research Council to assist students aspiring to a research career. The M.A. scholarships are available to students of exceptional promise to study at Canadian universities and the Queen's Fellowships to selected students who wish to pursue a master's program in Canadian studies.

Eligibility

All applicants must first be nominated by a faculty member of a university, the nomination letter to be enclosed with the application form. The competition is open to those nominees who, at the time of application:

- are in the final year of an honors B.A. program or its equivalent, or hold an honors B.A. degree or its equivalent and have not yet started graduate studies
- have first-class standing in their present or previous course of studies or have other proof of exceptional merit
- intend to pursue full-time graduate studies at a Canadian university for a master's degree.

Applicants must be Canadian citizens by the competition deadline.

Entitlement

$11,340 for 12 months – no allowances.

Queen's Fellowships also $11,340 plus allowances for travel to and from the main place of tenure and, under certain conditions, for research purposes, as well as tuition fees.

Awards are for one 12-month period only.

Portability

Canadian universities.

For further information contact

Fellowship Division
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
255 Albert Street
P.O. Box 1610
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

Doctoral Fellowships

These fellowships are intended to promote and assist excellence in Canadian research and are available to students registered in a Ph.D. or equivalent program.

Eligibility

- This competition is open to persons who, by the time of taking up the award, can provide evidence that they will have completed at least one year of doctoral study, or a master's degree, and will be pursuing full-time studies leading to the Ph.D. or its equivalent. Applicants must be Canadian citizens or nationals of other countries who have obtained permanent resident status no later than one year before the competition deadline.

Entitlement

$11,640 for 12 months – no supplementary allowances for new awards.

Portability

For Canadian citizens, recognized universities in Canada or abroad. Foreign nationals with permanent resident status may hold awards abroad only if they have held a full-time faculty appointment at a Canadian university for two years and show evidence that they will take up a Canadian academic appointment on completion of studies.

For further information contact

Fellowships Division
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
P.O. Box 1610
255 Albert Street
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

Postdoctoral Fellowships

These fellowships are open to persons who have earned a doctoral degree from a recognized university not earlier than three years before the competition deadline and who intend to engage in full-time postdoctoral research for 12 months while affiliated with a recognized university or research institution.

Eligibility

- Must be a Canadian citizen or permanent resident who will have obtained permanent resident status by the competition deadline.
- Must have earned a doctoral degree from a recognized university not earlier than three years before the competition deadline.

Entitlement

New awards and renewals $22,320 – no allowances.

Portability

In Canada or abroad.

For further information contact

Fellowships Division
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
P.O. Box 1610
255 Albert Street
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

Transport Canada

Transport University Fellowship

The Transport University Fellowship supports and encourages transportation studies at Canadian universities to ensure an adequate flow of graduate students to meet the demands of the Canadian private and public sectors and universities. The Industrial Fellowship has been established to encourage transportation professionals to return to university to update and/or broaden their qualifications.

Eligibility

- Must be full-time graduate students, as defined by the university.
- Must be a Canadian citizen or permanent resident.
- Must be working toward a doctorate or a master's (or equivalent) degree for which there is a thesis requirement. A student enrolled in a recognized graduate transportation program may substitute a research project for the thesis requirement.

Entitlements

Over the 12-month period, the fellow receives a personal stipend as follows:

Ph.D. Fellowship	$10,000
Master's Fellowship	7,000
Industrial Fellowship	10,000

The stipend is divided into three equal instalments, payable in either June, September and January or September, January and June. The student pays tuition fees.

The total value of fellowship and scholarship assistance from all sources, Canadian and non-Canadian, held by a Transport University Fellow cannot exceed $15,000 per annum.

A fellowship for a master's degree candidate is not renewable. A fellowship for a doctoral candidate may be renewed, as often as twice, for additional periods of 12 months.

Portability

Awards are tenable at any Canadian university. Ph.D. fellowships may also be held abroad providing that the candidate is a Canadian citizen, and only for studies not available at any Canadian university.

For further information contact

Transport University Programs
Transport Canada
Tower C
Place de Ville
Ottawa, Ontario
K1A 0N5

Veterans Affairs

Education Assistance Program for Children of the War Dead
(Undergraduate and Postgraduate)

This program is sponsored and administered by the Department of Veterans Affairs to provide financial assistance to certain orphan children of deceased veterans, such as they might have had their parent lived, to help them obtain their education program and achieve their occupational goal.

Eligibility

- Must be a child in receipt of orphan's pension from the Canadian Pension Commission or eligible for such pension had he/she not married.
- Assistance under this program begins before the student's 25th birthday and may continue to the end of the academic year in which the student attains the age of 30.
- Must be enrolled full-time in an educational institution located in Canada. Correspondence courses are not sponsored.

Entitlement

Tuition and other compulsory fees to a maximum of $800 plus a monthly living allowance.

Portability

Canadian postsecondary institutions.

For further information contact

A district office of the Department of Veterans Affairs.

Guide des

bourses et subventions offertes par le gouvernement du Canada

aux étudiants canadiens de niveau postsecondaire 1986-87

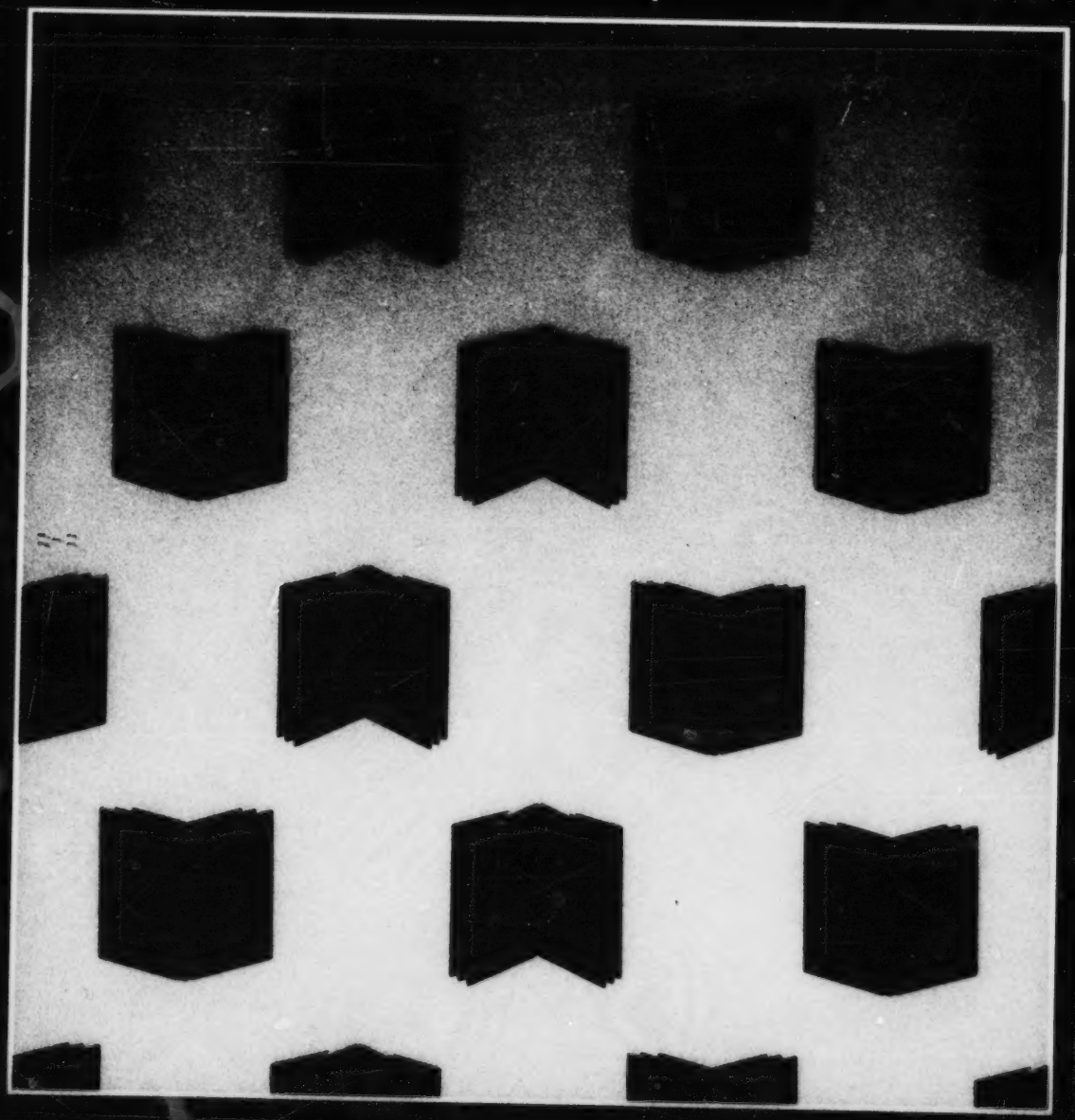

Canada

Guide des

bourses et subventions offertes par le gouvernement du Canada

aux étudiants canadiens de niveau postsecondaire 1986-87

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986
N° de cat. S2-98/1987
ISBN 0-662-54250-9

Table des matières

Avant-propos

Société canadienne d'hypothèques et de logement 5

Bourses de perfectionnement

Agence canadienne de développement international 6

Programme de bourses de l'ACDI à l'intention des Canadiens

Emploi et Immigration Canada 6

Programme national de formation en établissement

Environnement Canada 7

Fonds d'aide à la recherche universitaire

Condition physique et Sport amateur 7

Programme d'aide aux athlètes

Santé et Bien-être Canada 8

Bourses de maîtrise et de doctorat

Bourses postdoctorales

Bourses de perfectionnement en bien – être social

Affaires indiennes et du Nord 10

Programme d'aide à l'enseignement postsecondaire pour les Indiens et les Inuit canadiens

Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université

Centre de recherches pour le développement international 11

Jeunes chercheurs canadiens

Justice, Ministère de la 11

Bourses de perfectionnement en rédaction législative

Travail Canada 12

Programme de recherche universitaire

Conseil de recherches médicales du Canada 12

Stagiaires en recherche bénéficiant des subventions du Conseil de recherches médicales

Bourses du Centenaire

Bourses

Bourses de stagiaire en recherche

Bourses d'été (premier cycle)

Défense nationale 14

Programme d'instruction et de formation d'officiers des forces régulières (PIFOFR)

Programme de formation de dentistes militaires (PFDM)

Programme de formation de médecins militaires (PFMM)

Programme de formation universitaire (non – officiers) (PFUNO)

Programme de formation universitaire (officiers) (PFUO)

Programme militaire d'études dentaires (PMED)

Programme militaire d'études en médecine (PMEM)

Programme militaire d'études en droit (PMED)

Programme d'études en art militaire (PEAM)

Programme d'études supérieures (PES)

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 17

Bourses d'études supérieures

Bourses en sciences et en génie – 1967

Bourses d'études supérieures en bibliothéconomie et en documentation scientifiques

Bourses postdoctorales du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Bourses postdoctorales de l'OTAN

Programme de chercheurs-boursiers universitaires

Programme de chercheurs-boursiers en milieu industriel

Bourses de recherche d'été (premier cycle)

Bourses de recherche scientifique dans les laboratoires du gouvernement canadien

Secrétariat d'État du Canada 21

Programme canadien de prêts aux étudiants

Programme d'études à temps plein

Programme d'études à temps partiel

Régime d'exemption d'intérêts

Aide aux étudiants atteints d'une incapacité ou d'un handicap permanents

Programme de bourses liées aux langues officielles dans l'enseignement

Programme de moniteurs de langue officielle

Programme de bourses – cours d'été de langues

Bourses pour l'étude d'une langue officielle

Allocations de déplacement

Bourses au titre de l'enseignement de la langue officielle

Bourses du fonds de dotation créé à l'occasion du 25e anniversaire de l'accession au trône de la Reine Elisabeth

Conseil de recherches en sciences humaines 26

Bourses de maîtrise et bourses de la Reine

Bourses de doctorat

Bourses postdoctorales

Transports Canada 27

Bourses de perfectionnement en transports

Affaires des anciens combattants 28

Programme d'aide à l'instruction supérieure des enfants des morts à la guerre

Avant-propos

Cette brochure a été préparée par la Direction de l'aide aux étudiants du Secrétariat d'État à l'intention des Canadiens qui désirent obtenir une aide financière pour poursuivre des études postsecondaires.

Au Canada, l'aide financière dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche provient du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et de certains organismes privés. Voici donc un répertoire des principaux programmes fédéraux destinés aux étudiants de niveau postsecondaire, qu'ils soient citoyens canadiens ou résidents permanents. Certains de ces programmes couvrent des domaines d'intérêt spécifiques et ne sont valables qu'au Canada, tandis que d'autres, plus généraux, s'appliquent également aux études effectuées à l'étranger. Chaque candidat devrait donc se renseigner sur les diverses sources de financement, ainsi que sur les critères d'admissibilité et les dates limites pour la réception des demandes.

Pour chacun des programmes offerts, vous trouverez dans cette brochure des renseignements d'ordre général sur le niveau d'instruction, les critères d'admissibilité, la description de la bourse et son lieu de validité, ainsi qu'une adresse où écrire pour obtenir de plus amples renseignements.

Nous tenons à remercier les autres ministères et organismes qui nous ont fourni des renseignements pour la rédaction de cette brochure. Toute correspondance à son sujet doit être adressée à la

Direction générale de l'aide aux étudiants
Secrétariat d'État du Canada
C.P. 2090
Succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 6C6

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Bourses de perfectionnement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) offre un programme de bourses aux étudiants à temps plein des divers domaines liés au logement dans un cadre urbain et régional. Ces bourses intéressent plus particulièrement les étudiants qui se spécialisent en architecture, en administration publique et commerciale, en économie, en sciences de l'environnement, en génie, en droit, en planification urbaine, en sciences sociales et en sciences du comportement.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

Ce programme étant financé par le gouvernement canadien, les boursiers de la SCHL ne sont pas autorisés à bénéficier d'une autre bourse du gouvernement canadien. Cependant, avec l'accord de la SCHL, ils peuvent recevoir une aide financière complémentaire d'autres sources que le gouvernement du Canada.

Les bourses sont octroyées par voie de concours national aux étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat.

Description

La bourses de 11 000 $, accordée pour 12 mois, couvre toutes les dépenses de l'étudiant, y compris les frais de scolarité, le montant accordé est versé en trois paiements égaux.

Lieu de validité

Le candidat peut demander jusqu'à trois fois le renouvellement de sa bourse. Ces bourses sont offertes pour une durée d'un an et s'adressent aux étudiants qui poursuivent leurs études dans une université canadienne ou étrangère.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à

L'administrateur du Programme des bourses d'études
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Agence canadienne de développement international

Programme de bourses de l'ACDI à l'intention des Canadiens
(Études supérieures)

Ce programme s'adresse aux personnes souhaitant faire carrière dans le domaine du développement ou de la coopération internationale.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens, détenir un diplôme universitaire de 1er cycle (les étudiants au niveau du doctorat ne sont pas admissibles) et souhaiter poursuivre une carrière active dans le domaine du développement international.

Chaque candidat doit proposer un programme d'études théoriques accompagné d'enquêtes sur le terrain dans un ou plusieurs pays en voie de développement, ou bien un projet de recherche à effectuer essentiellement dans un ou plusieurs pays en voie de développement.

Description

Le montant maximum des bourses offertes par l'ACDI s'élève à 15 000 $ par année et comprend l'indemnité de subsistance, l'allocation pour achat de livres, les frais d'inscription, de recherche et de voyage dans le cadre du projet. La durée de la bourse peut varier de 1 an à 2 ans au maximum, selon la nature même du programme proposé et de l'évaluation qui sera faite des travaux du candidat.

Lieu de validité

Les universités canadiennes. Certains cours spécialisés qui ne sont pas offerts au Canada peuvent être suivis à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Comité des bourses de l'ACDI
Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
200, Promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Emploi et Immigration Canada

Programme national de formation en établissement

En vertu de ce programme, la Commission de l'emploi et l'immigration du Canada, en collaboration étroite avec les autorités provinciales et territoriales, offre des cours de formation professionnelle aux adultes. L'objectif du programme est d'aider les employeurs à obtenir de la main – d'oeuvre qualifiée tout en permettant aux gens d'améliorer leur position sur le marché du travail et leur capacité de revenu.

Admissibilité

Les candidats doivent être adultes. Le choix est fait en fonction des qualifications du candidat, de ses aptitudes, de ses intérêts et de ses objectifs professionnels. Dans certains cas spéciaux, les cours peuvent durer jusqu'à 80 semaines, mais ils ne doivent pas donner droit à une équivalence en crédits universitaires.

Description

La plupart des candidats inscrits à temps plein à un cours de formation dans le cadre du programme sont admissibles aux prestations de l'assurance-chômage ou à une allocation de formation professionnelle pendant la durée du cours.

Lieu de validité

La majorité des cours se donnent dans des écoles et collèges publics canadiens. Dans certains cas, les cours sont offerts par des établissements privés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à tout centre d'emploi du Canada (CEC).

Environnement Canada

Fonds d'aide à la recherche universitaire

L'objectif de ce fonds est d'offrir une aide financière aux étudiants de deuxième cycle inscrits qui désirent poursuivre des études supérieures dans le domaine de la faune.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens. La demande doit être remplie par le professeur responsable. Tout argent reçu de ce fonds DOIT servir au projet de recherche en question et sera versé au professeur par le truchement d'un contrat signé avec l'université.

Description

Le montant maximum est de 2 500 $.

La date limite de réception des demandes est le 5 mars. Le professeur peut verser un salaire à l'étudiant à même les fonds reçus en vertu du contrat, pourvu que cela ait été précisé dans la demande originale.

Lieu de validité

Les universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à

Environnement Canada
Fonds d'aide à la recherche universitaire
Service canadien de la faune
Ottawa (Ontario)
K1A 0E7

ou au Secrétariat du département de biologie des universités.

Condition physique et Sport amateur

Programme d'aide aux athlètes

Ce programme vise à encourager l'excellence dans le domaine de l'athlétisme en fournissant l'aide financière nécessaire aux athlètes reconnus afin qu'ils puissent poursuivre leur carrière sportive, scolaire ou professionnelle.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Seules seront prises en considération les candidatures des étudiants répondant aux critères de sélection établis par Sport Canada et recommandés par un organisme sportif national.

Description

Les étudiants à temps plein des universités et collèges recevront une allocation couvrant les frais d'inscription et les coûts de formation et de subsistance (logement et nourriture).

Certains étudiants ayant des besoins spéciaux pourront être défrayés s'ils en font la demande.

Lieu de validité

Tout établissement d'enseignement postsecondaire au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux organismes sportifs nationaux compétents ou au

Directeur du Programme d'aide aux athlètes
Condition physique et Sport amateur
Immeuble Journal, Tour sud
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0X6

Santé et Bien-être Canada

Bourses de maîtrise et de doctorat (Études supérieures)

Ces bourses sont offertes par voie de concours dans le cadre du Programme national de recherche et de développement en matière de santé, et sont parrainées et administrées par Santé et Bien-être Canada. En vertu de ce programme, le Ministère accorde une aide financière à des étudiants hautement qualifiés désireux de s'inscrire à temps plein à un diplôme d'études supérieures (maîtrise en sciences, doctorat de recherche, ou équivalent) dans un domaine lié aux soins de santé ou à la santé publique : économie de la santé, épidémiologie, biostatistique et sociologie médicale, à l'exception des sciences biomédicales et cliniques fondamentales.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Ils doivent justifier d'un très bon niveau d'instruction et de leur aptitude à la recherche. D'autre part, ils doivent s'engager à poursuivre leur recherche au Canada après leur période de formation.

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat avec spécialisation (ou l'équivalent). Pourra également faire une demande tout candidat sur le point de recevoir son diplôme ou qui est titulaire d'un diplôme professionnel (M.D., D.M.D., B.ScN., B.Pharm., B.P.T., etc.) ou qui est déjà inscrit à plein temps à un programme de maîtrise ou de doctorat.

Description

Le montant de base pour 1986–1987 varie de 12 205 $ à 25 890 $ en fonction des qualifications et du degré d'instruction du candidat. Le montant peut être augmenté selon l'expérience connexe et la formation du candidat.

Une allocation annuelle de 1 600 $ sera versée au titre des frais de voyage et de recherche, avec remboursement de la portion des frais de scolarité dépassant 1 000 $.

Les bourses de formation en recherche au niveau de la maîtrise peuvent être accordées pour une période maximum de deux ans; et les bourses de formation en recherche doctorale, pour une période maximum de quatre ans. La période totale de l'aide ne peut dépasser cinq ans.

Date limite de présentation de la demande : les demandes de bourses pour l'année universitaire 1986–1987 doivent être présentées au plus tard le 15 février 1985.

Lieu de validité

On accorde la préférence aux études poursuivies dans des universités canadiennes ou des établissements affiliés. Dans le cas où la formation et l'encadrement voulus ne sont pas fournis au Canada, on accorde parfois des bourses pour poursuivre des études à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Directeur
Division de l'administration de la recherche
Direction des programmes de recherche extra-muros
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Santé et Bien-être Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Bourses postdoctorales

Ces bourses sont offertes par voie de concours pour une période non renouvelable de deux ans à des candidats hautement qualifiés qui ont récemment achevé leur formation de chercheur et qui souhaitent acquérir un plus grande expérience dans le milieu de la recherche en matière de santé.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat (ou d'un diplôme de recherche de niveau équivalent) ou d'un doctorat en médecine (M.D.), ou en médecine dentaire (D.M.D.), et d'un diplôme de recherche dans un domaine approprié lié à la santé (M.Sc. ou niveau équivalent). Ils doivent être prêts à être encadrés pour leurs travaux de recherche en matière de santé (à l'exclusion des sciences biomédicales et cliniques fondamentales) et à travailler dans un milieu autre que celui où ils ont obtenu leur doctorat ou diplôme de recherche précédent.

Description

Le montant de base des bourses de soutien pour 1986–1987 est de 24 490 $ et augmente en fonction des qualifications, de la formation et de l'expérience connexes.

Une allocation annuelle de 1 850 $ sera versée au titre des frais de voyage et de recherche.

Date limite de réception de la demande : les demandes de bourses commençant en avril doivent être présentées au plus tard le 31 juillet de l'année précédente.

Lieu de validité

Les universités canadiennes et les établissements d'enseignement affiliés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Directeur
Division de l'administration de la recherche
Direction des programmes de recherche extra-muros
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Santé et Bien-être Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Bourses de perfectionnement en bien-être social
(Études supérieures)

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social offre chaque année quinze bourses de perfectionnement permettant à leurs bénéficiaires de poursuivre des études de doctorat en service social. Ces bourses sont destinées à former des chefs de file dans le domaine du bien-être social en augmentant les ressources en personnel nécessaires dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche, de la planification des politiques, de l'administration et du travail social comme tel.

Ces bourses sont offertes à des personnes manifestant une grande compétence professionnelle, qui ont fait preuve de leur aptitude à occuper un poste d'encadrement dans le domaine du bien-être social et qui désirent étudier à temps plein en vue d'obtenir un doctorat.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou avoir été admis au pays à titre de résidents permanents.

Ils doivent entreprendre des études de doctorat à temps plein en service social ou dans un domaine connexe, avoir travaillé dans le domaine du bien – être social pendant au moins deux ans après avoir obtenu leur maîtrise et s'engager à travailler pour un organisme de bien-être social à l'obtention de leur doctorat.

Montant

Le montant de la bourse est de 12 600 $ pour des études à temps plein au cours d'une année universitaire d'une durée de 12 mois; il est réduit en proportion s'il s'agit d'une période plus courte. Le boursier reçoit également une allocation de recherche et une allocation de personne à charge. Ses frais de scolarité et de déplacement sont aussi payés.

Date limite de réception de la demande : le 1er février.

Durée : les bourses sont accordées pour une année universitaire et sont renouvelables pour un total de 36 mois d'études à temps plein.

Lieu de validité

Les universités canadiennes et étrangères.

Pour obtenir d'autres renseignements, écrire à l'adresse suivante

Direction des subventions nationales au bien-être social
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Immeuble Brooke Claxton, pièce 766
Ottawa (Ontario)
K1A 1B5

Affaires indiennes et du Nord

Programme d'aide à l'enseignement postsecondaire pour les Indiens et les Inuit canadiens

Ce programme est parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Il est administré par ce ministère et par les autorités indiennes en matière d'éducation. Grâce à ce programme, les Indiens et Inuit canadiens inscrits ont plus facilement accès à l'enseignement postsecondaire et peuvent améliorer leur position sur le marché du travail. Le programme vise en outre à fournir à des Indiens et Inuit qualifiés les ressources nécessaires pour qu'ils puissent aider les communautés indiennes et inuit en matière de gestion et sur le plan des professions.

Admissibilité

Les candidats doivent être des Indiens ou des Inuit canadiens inscrits résidant au Canada au moment de la demande.

Leur demande d'admission dans une université, un collège ou un cégep agréés doit avoir été acceptée.

Description

Pendant que l'étudiant fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire, il reçoit une indemnité de subsistance et de voyage, et le coût de ses manuels et ses frais d'inscription lui sont remboursés.

Lieu de validité

Les universités, collèges et cégeps au Canada et à l'étranger, dans le cas des études qui sont reconnues au Canada, sans toutefois y être offertes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à

un agent d'éducation du
ministère des Affaires indiennes et du Nord

ou

à un conseiller de bande en éducation.

Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université

Le Ministère accorde une aide financière aux Indiens et Inuit inscrits dans le cadre du Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université (PPECU), qui vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires pour être admis à un programme à unités menant à un grade ou à un diplôme dans une université ou un collège communautaire du Canada.

Admissibilité

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être des Indiens ou des Inuit canadiens inscrits résidant au Canada;
- avoir été admis à un programme préparatoire à l'entrée dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu;
- avoir atteint l'âge de 20 ans au 1er septembre de l'année de la demande d'aide financière;
- avoir terminé au moins cinq cours d'un an au niveau de la onzième année ou l'équivalent au moment de l'inscription au PPECU;
- obtenir une attestation de l'établissement d'enseignement concerné indiquant
  - qu'ils pourront acquérir les connaissances nécessaires pour être admis au collège ou à l'université en l'espace d'une année d'études;
  - qu'ils seront admis comme étudiants dans un programme à unités après avoir terminé avec succès le PPECU;
- n'avoir bénéficié d'aucune aide financière antérieure du Ministère dans le cadre d'un programme d'aide aux études postsecondaires. Des raisons médicales peuvent justifier une exception à cette règle.

Description

Le coût des manuels et les frais d'inscription sont remboursés à l'étudiant, qui reçoit en outre une indemnité de subsistance et de déplacement. La durée maximum de l'aide financière est de deux semestres, ou l'équivalent, dans le cas des étudiants à temps partiel.

Lieu de validité

Tout collège communautaire ou université au Canada. Ne s'applique pas aux PPECU offerts à l'extérieur du pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements s'adresser à

un agent ou un conseiller d'éducation du
ministère des Affaires indiennes et du Nord

ou

un conseiller de bande en éducation.

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

(Jeunes chercheurs canadiens)

Ce programme a pour objectif de faciliter la participation de jeunes Canadiens diplômés d'universités canadiennes à des travaux de recherche sur le Tiers Monde. Les bourses sont octroyées par le Centre de recherches pour le développement international aux jeunes chercheurs canadiens afin de favoriser la recherche sur l'adaptation des sciences et de la technologie aux besoins des pays en voie de développement dans les domaines des sciences, de l'agriculture, de l'alimentation, de la nutrition, de la santé, de l'information, de l'énergie et des sciences de la terre, des communications, des sciences sociales, de la gestion financière et de l'administration.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens; avoir terminé leurs études supérieures avec des résultats satisfaisants au début de la période visée par la bourse; être affiliés à un établissement de recherche dans un pays en voie de développement; démontrer que l'établissement en question est disposé à les accueillir pour la durée de la bourse; être étudiants en bonne et due forme inscrits dans une université canadienne.

Description

Le montant maximum de chaque bourse s'élève à 20 000 $ pour une période pouvant aller jusqu'à douze mois.

Réception des demandes : le 1er janvier.
Annonce du choix des boursiers : 1er avril.

Commencement de la bourse : avant le 1er mars de l'année suivante.

Lieu de validité

Tout établissement de recherche ou de formation dans un pays en voie de développement.

Tout établissement de recherche ou de formation dans un pays industrialisé offrant un excellent programme spécifiquement lié aux intérêts des pays en voie de développement.

Grand quotidien d'un pays en développement ou agence de presse internationale ou du Tiers Monde pour les candidats dans le domaine du journalisme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux

Programmes de bourse
Centre de recherches pour le développement international
C.P. 8500
Ottawa (Ontario)
K1G 3H9

ou aux doyens de la recherche ou des études supérieures des universités canadiennes.

Ministère de la Justice

Bourses de perfectionnement en rédaction législative
(Études supérieures)

Le ministère de la Justice du Canada, en coopération avec l'Université d'Ottawa, accorde chaque année jusqu'à huit bourses d'études de perfectionnement en rédaction législative.

Admissibilité

Les candidats doivent résider au Canada, avoir un bon dossier universitaire et soit être membres du barreau d'une province ou d'un territoire du Canada, soit avoir un diplôme de droit délivré par une faculté de droit reconnue au Canada après achèvement des études préparatoires à la pratique du droit au Canada.

Description

Le montant de chaque bourse est fixé à 10 250 $ plus les frais d'inscription et de scolarité pour une année universitaire.

Lieu de validité

Seuls les étudiants admis au programme de perfectionnement en rédaction législative offert par l'Université d'Ottawa peuvent bénéficier de ces bourses. Il existe un programme de langue française et un autre de langue anglaise.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Secrétaire du comité de sélection
Bourses de perfectionnement en rédaction législative
Ministère de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0H8

Travail Canada

Programme de recherche universitaire
(Premier cycle et études supérieures)

Ce programme a pour objectif d'accroître la somme des connaissances dans le domaine du travail et d'inciter les chercheurs du Canada à s'y intéresser. La recherche peut être axée sur les relations économiques ou industrielles, ou sur les aspects sociaux et autres du travail. Les demandes sont évaluées par le Comité de recherche universitaire en fonction du thème proposé, de la méthode de travail, de la pertinence du projet, de l'importance des résultats attendus et des compétences du candidat. Les intéressés doivent faire parvenir au secrétaire du Comité de recherche universitaire, avant le 15 janvier, une demande accompagnée de leur curriulum vitae, de deux lettres de recommandation et d'une brève description de leur projet de recherche.

Admissibilité

Les membres du corps professoral des universités et les étudiants de deuxième et troisième cycle peuvent soumettre leur demande, à condition d'être citoyens canadiens ou de résider à l'avenir au Canada de façon continue. Sont également admissibles les groupes ou équipes de recherche travaillant sur un même sujet.

Description

Les subventions sont généralement accordées à titre de contributions aux dépenses de recherche jusqu'à concurrence de 5 000 $ par année. Cependant, les subventions consenties aux groupes ou aux équipes de recherche peuvent être plus élevées.

Lieu de validité

Tout établissement d'enseignement postsecondaire agréé et les établissements de recherche affiliés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Secrétaire
Comité de recherche universitaire de Travail Canada
Travail Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0J2

Conseil de recherches médicales du Canada

Stagiaires en recherche bénéficiant des subventions du Conseil de recherches médicales
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales accorde des subventions de recherche à toute personne titulaire d'un poste d'enseignement ou de recherche dans une faculté canadienne de médecine, d'art dentaire, de sciences infirmières, d'optométrie ou de pharmacie. Ces subventions ont pour but d'aider à payer les coûts directs de la recherche – matériel et fournitures, rémunération des assistants, équipement, etc. Les assistants sont des techniciens, des assistants professionnels ou des stagiaires en recherche.

Admissibilité

Les étudiants diplômés peuvent recevoir des bourses pendant les cinq premières années de leur stage de recherche. Ils doivent être inscrits à plein temps à la maîtrise ou au doctorat et être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les titulaires de doctorat ne peuvent recevoir de bourses que pendant les trois premières années de formation postdoctorale.

Les titulaires de diplômes professionnels (M.D., D.M.D., D.M.V.) ne peuvent recevoir de bourses que pendant les quatre premières années de formation en recherche.

Description

Étudiants diplômés – 9 870 $ par an.

Titulaires de doctorat – 18 900 $ pour la première année suivant l'obtention du doctorat, 20 160 $ pour la deuxième année et 21 420 $ pour la troisième année.

Titulaires de diplômes professionnels – 18 900 $ pour la première année suivant l'obtention du diplôme puis augmentation de 1 625 $ par an jusqu'à concurrence de 30 275 $.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des facultés canadiennes de médecine, d'art dentaire, de sciences infirmières, d'optométrie ou de pharmacie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Conseil de recherches médicales du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses du Centenaire
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales offre des bourses du Centenaire pour des stages de recherche à plein temps dans le domaine des sciences de la santé. Ces bourses sont offertes à un nombre limité de jeunes hommes et femmes s'étant spécialement distingués dans le cadre de leurs études universitaires et qui souhaitent élargir leur champ d'intérêt et se préparer à exercer un travail indépendant en recherches cliniques ou en recherches interdisciplinaires.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et se consacrer à plein temps à la recherche.

Les candidats doivent être titulaires d'un M.D., d'un D.D.S. ou d'un D.M.V. et avoir acquis quatre ans d'expérience au niveau supérieur; ils doivent avoir fait un an de travaux cliniques ou de travaux de recherche dans leur domaine de spécialisation et préparer un doctorat ou l'équivalent en formation, en recherches, ou être titulaires d'un doctorat et justifier de deux ans au moins d'expérience en recherches postdoctorales.

Description

Les titulaires d'un M.D., d'un D.M.D. ou d'un D.M.V. reçoivent une bourse de 36 225 $ par an.

Les titulaires de doctorat reçoivent une bourse de 30 450 $ par an.

En plus de ces bourses, les boursiers pourront recevoir un billet d'avion aller simple en classe économique pour se rendre à leur lieu d'études et ils pourront se rendre à une conférence scientifique par an.

Les bourses du Centenaire peuvent être accordées pour une période maximum de trois ans.

Lieu de validité

Les bourses sont offertes aux étudiants des facultés de médecine, d'art dentaire, de sciences infirmières, de pharmacie et de médecine vétérinaire au Canada et à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Conseil de recherches médicales du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales offre un nombre limité de bourses à des candidats hautement qualifiés pour des stages de recherche à plein temps en sciences de la santé.

Admissibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un M.D., d'un D.M.D., d'un D.M.V. ou d'un doctorat.

Ils doivent être inscrits à des stages de recherche à plein temps en sciences de la santé.

Description

Les titulaires d'un M.D., d'un D.M.D. ou d'un D.M.V. reçoivent une bourse de 22 050 $ à 34 650 $ par an, selon l'expérience théorique qu'ils ont acquise au cours de leurs études supérieures.

Les titulaires de doctorat reçoivent de 21 800 $ à 24 825 $ en fonction de leur expérience.

Les bourses sont renouvelables pour une période de trois à cinq ans en fonction du niveau d'études.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des établissements des sciences de la santé du Canada ou de l'étranger, au cas où la formation n'est pas offerte au Canada dans la catégorie et au niveau souhaités.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Conseil de recherches médicales du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses de stagiaire en recherche
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales offre un nombre limité de bourses de stagiaire en recherche à des étudiants diplômés hautement qualifiés qui entreprennent des stages de recherche à plein temps dans le domaine des sciences de la santé en vue d'obtenir une maîtrise en sciences ou un doctorat, ou un diplôme équivalent.

Admissibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat en sciences avec spécialisation et être inscrits à un programme de maîtrise en sciences ou de doctorat.

Description

Une bourse de 11 970 $ par an, un billet d'avion aller simple en classe économique pour se rendre au lieu d'études, et un billet d'avion aller – retour par an pour assister à une conférence scientifique. Les bourses de stagiaire en recherche sont renouvelables pour une période maximum de quatre ans.

Lieu de validité

Les universités canadiennes ou étrangères au cas où le programme souhaité n'est pas offert au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Conseil de recherches médicales du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses d'été aux stagiaires en recherche
(Premier cycle)

Le Conseil de recherches médicales accorde chaque année un certain nombre de bourses d'été à des écoles canadiennes de médecine, d'art dentaire et de pharmacie pour permettre à des étudiants de premier cycle d'acquérir une formation en recherche durant les mois d'été.

Admissibilité

Les candidats doivent avoir terminé leur première année d'études dans une école professionnelle et s'être classés parmi les premiers 20 p. 100 de leur classe.

Description

Les bénéficiaires de bourses d'été inscrits à un programme de premier cycle en médecine, en art dentaire ou en pharmacie ont droit à une allocation de 1 000 $ par mois. Ceux qui sont inscrits à un programme conduisant à un titre professionnel et à un diplôme d'études supérieures (soit M.D./M.Sc., M.D./Ph.D., D.M.D./M.Sc., D.M.D./Ph.D) peuvent recevoir 1 400 $ par mois si le travail d'été est lié directement aux exigences du diplôme d'études supérieures. On ne peut bénéficier d'une bourse d'été pendant plus de trois mois au cours d'une année financière.

Lieu de validité

Les écoles canadiennes de médecine, d'art dentaire et de pharmacie.

Pour de plus amples renseignements :

Toutes les questions relatives aux demandes doivent être envoyées au doyen de la faculté à laquelle l'étudiant est inscrit, car ce sont les doyens qui administrent les bourses au nom du Conseil.

Défense nationale

Les programmes universitaires subventionnés décrits ci-dessous sont offerts aux candidats civils qui souhaitent s'engager dans les Forces canadiennes.

Programme d'instruction et de formation d'officiers des forces régulières (PIFOFR)
(Premier cycle)

Ce programme est parrainé et administré par le ministère de la Défense nationale et vise à préparer les candidats civils choisis aux postes d'officiers de carrière des forces régulières.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir, de préférence, de 16 à 21 ans et répondre aux normes médicales établies. Ils doivent passer un test d'entrée et répondre aux normes d'admission des collèges militaires caandiens (CMC) ou des universités civiles.

Description

Une bourse d'environ 685 $ par mois pour une période pouvant aller jusqu'à 5 ans. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription et les autres frais obligatoires, les manuels et les fournitures. En retour, les diplômés du pro-

gramme doivent servir pendant quatre ans dans les Forces, à l'exception des pilotes et des navigateurs, qui doivent servir pendant cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Lieu de validité

Les collèges militaires canadiens et les universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de recrutement des Forces armées canadiennes régional.

Programme de formation de dentistes militaires (PFDM)

(Premier cycle)

Ce programme est administré par le Ministère et vise à préparer les candidats civils à servir en tant qu'officiers dentistes dans les Forces canadiennes.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens, être âgés d'au moins 17 ans et pouvoir suivre le programme intégral de n'importe laquelle des quatre dernières années d'études en art dentaire d'une université canadienne. Ils doivent répondre aux normes médicales établies.

Description

Le montant des bourses s'élève à 1 050 $ par mois environ, pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, le diplômé devra servir pendant trois ou quatre ans, selon la durée de la bourse.

Lieu de validité

Les universités civiles canadiennes exclusivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de recrutement des Forces armées canadiennes régional.

Les programmes d'enseignement universitaire subventionnés décrits ci-dessous sont offerts aux membres actifs des Forces canadiennes.

Programme de formation de médecins militaires (PFMM)

(Premier cycle)

Ce programme de subvention à la formation médicale vise à former des médecins qui serviront dans les Forces armées canadiennes.

Admissibilité

Être citoyen canadien, être âgé de 17 ans au moins et pouvoir entreprendre le programme intégral de n'importe laquelle des trois dernières années d'études en médecine, dans une université canadienne, ou l'année d'internat. Les candidats doivent répondre aux normes médicales établies.

Description

Le montant des bourses s'élève à 1 050 $ par mois environ pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans, plus 1 880 $ par mois environ pendant un an (internat). Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, les diplômés doivent servir pendant trois ans dans les Forces après avoir obtenu leur licence.

Lieu de validité

Les universités civiles canadiennes exclusivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de recrutement des Forces armées canadiennes régional.

Les programmes d'enseignement universitaire subventionnés décrits ci-dessous sont offerts aux membres actifs des Forces canadiennes.

Programme de formation universitaire (non-officiers) (PFUNO)

(Premier cycle)

Ce programme vise à offrir à certains membres du personnel actif, autres que les sous-officiers, un enseignement postsecondaire pouvant aller jusqu'au niveau du baccalauréat.

Admissibilité

Les candidats doivent servir au rang de caporal ou à un rang plus élevé, être âgés de moins de 30 ans (moins de 25 ans pour les membres des groupes des opérations marines, terrestres et aériennes), et répondre aux normes médicales établies, etc., comme pour le Programme d'instruction et de formation d'officiers des Forces régulières.

Description

Le montant de la bourse correspond au taux de rémunération en vigueur, selon le grade et l'ancienneté (soit 2 125 $ par mois environ, ce montant étant fondé sur la solde d'un caporal ayant deux ans d'exercice), pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les Forces armées paient les frais d'inscription, etc. En retour, les diplômés du programme doivent continuer à servir pendant cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Lieu de validité

Les collèges militaires canadiens ou les universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Quartier général du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence : DACO

Programme de formation universitaire (officiers) (PFUO)
(Premier cycle)

Ce programme vise à offrir aux officiers qui servent actuellement dans les Forces armées canadiennes régulières un enseignement postsecondaire pouvant aller jusqu'au niveau du baccalauréat.

Admissibilité

Les candidats doivent être des officiers de rang inférieur au rang de lieutenant-colonel, ils doivent pouvoir obtenir leur baccalauréat en deux ans au maximum, ils doivent avoir servi en tant qu'officiers au moins trois ans et il doit leur rester suffisamment de temps de service pour la période obligatoire postérieure à l'obtention du diplôme. Ils ne doivent pas être en période de service obligatoire et ils doivent répondre aux normes médicales et aux critères d'admission des collèges militaires canadiens ou des universités canadiennes.

Description

Le montant des bourses correspond au taux de rémunération en vigueur, selon le grade et l'ancienneté (soit 3 125 $ par mois environ, ce montant étant fondé sur la solde d'un capitaine ayant cinq ans d'exercice), pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, après l'obtention de leur diplôme, les diplômés doivent servir deux ans par année de subvention, ou un minimum de trois ans.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des collèges militaires canadiens ou des universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Quartier général du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence : DACO

Programme militaire d'études dentaires (PMED)
Programme militaire d'études en médecine (PMEM)
Programme militaire d'études en droit (PMEDr)

Ces programmes visent à former des officiers dentistes, des officiers médecins et des officiers juristes parmi les officiers faisant actuellement partie des Forces armées canadiennes régulières.

Admissibilité

Les candidats doivent être des officiers dont le rang ne dépasse pas celui de capitaine, et ils doivent avoir servi trois ans au moins. Il doit leur rester suffisamment de temps pour la période de service obligatoire. Ils ne doivent pas être en période de service obligatoire et doivent répondre aux normes médicales et aux critères d'admission des universités canadiennes. (Le PMEDr n'est pas offert à l'heure actuelle.)

Description

Le montant des bourses correspond au taux de rémunération en vigueur, selon le grade et l'ancienneté (soit 3 215 $ par mois environ, ce montant étant fondé sur la solde d'un capitaine ayant cinq ans d'exercice), pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, après l'obtention de leur diplôme, les diplômés doivent servir deux ans par année de subvention.

Lieu de validité

Les universités canadiennes exclusivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Quartier général du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence : DACO

Programme d'études en art militaire (PEAM)
(Études supérieures)

Ce programme de bourses est parrainé et géré par le ministère de la Défense nationale; son but est de permettre aux étudiants diplômés de s'inscrire à des cours de stratégie qui portent sur la sécurité nationale du Canada et sur les questions politiques, économiques, sociales, historiques et militaires qui y sont reliées.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens et détenir un B.A. spécialisé ou l'équivalent; ils doivent avoir été admis aux études de maîtrise dans une université canadienne ou aux études de doctorat, de préférence dans une université canadienne.

Description

Le montant des bourses s'élève à 7 500 $, pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans, au niveau de la maîtrise, à 10 000 $, pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans, au niveau du doctorat et, dans le cas d'un candidat qui détient un B.A. spécialisé, à 10 000 $, pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans, au niveau du doctorat.

Les demandes de renouvellement seront étudiées chaque année au même titre que les nouvelles demandes de bourse.

Lieu de validité

Programme de maîtrise : universités canadiennes seulement.

Programme de doctorat : universités canadiennes de préférence.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec

la Direction de la planification de la stratégie, au Quartier-général de la Défense nationale, à Ottawa.

Programme d'études supérieures (PES)

Ce programme est administré par le ministère de la Défense nationale et vise à offrir aux officiers qui servent dans les Forces armées canadiennes régulières un enseignement supérieur leur permettant de répondre aux exigences du service.

Admissibilité

Les candidats doivent être des officiers ayant servi au moins trois ans et il doit leur rester suffisamment de temps pour la période de service obligatoire. Ils doivent avoir une bonne formation universitaire et répondre aux critères d'admission des collèges militaires canadiens ou des universités civiles.

Description

Le montant de la bourse correspond au taux de rémunération en vigueur, selon le grade et l'ancienneté (soit 3 125 $ par mois environ, ce montant étant fondé sur la solde d'un capitaine ayant cinq ans d'exercice), pour une période de un à cinq ans normalement, en fonction du diplôme visé. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, sauf dans le cas de ceux qui bénéficient déjà d'une bourse. En retour, après l'obtention de leur diplôme, les diplômés doivent servir de trois à cinq ans, en fonction du cours suivi.

Lieu de validité

Les collèges militaires canadiens, les établissements militaires étrangers ou les universités civiles canadiennes ou étrangères.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au

Quartier général du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence : DFPP

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Bourses d'études supérieures

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie octroie et administre un certain nombre de bourses ayant pour but d'aider les étudiants qui poursuivent des études supérieures ou effectuent des recherches dans le but d'obtenir un diplôme supérieur en astronomie, en biologie, en chimie, en science de l'informatique et de l'information, en physique, en mathématiques, en génie, en psychologie, en sciences de la terre et en sciences marines, en recherche spatiale et enfin dans certains secteurs pluridisciplinaires (foresterie, kinésiologie, nutrition, agriculture).

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

Ils doivent poursuivre des études supérieures au Canada. Le renouvellement des bourses pour une deuxième, troisième ou quatrième année dépendra de l'évaluation des travaux réalisés.

Description

Le montant de la bourse s'élève à 11 600 $ pour une période de 12 mois, plus une indemnité pour frais de voyage.

Lieu de validité

Les universités canadiennes ou étrangères lorsque les possibilités d'études au Canada sont insuffisantes ou inexistantes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Bourses en sciences et en génie – 1967 (Études supérieures)

Ce programme est offert à des étudiants actuellement inscrits en dernière année d'un cours de sciences ou de génie avec spécialisation et qui visent à obtenir un doctorat dans l'un de ces deux domaines. Environ 60 bourses sont disponibles.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens et remplir les conditions suivantes :

- être inscrits en dernière année d'un cours de sciences ou de génie avec spécialisation;

- justifier de relevés de notes excellents pour toute la durée des études du premier cycle;
- avoir l'intention de préparer un doctorat en sciences ou en génie.

Description

Le montant de la bourse est de 17 500 $ par an, auquel s'ajoute une indemnité de voyage. La bourse est accordée pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans.

Lieu de validité

Toute université canadienne ou étrangère.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Bourses d'études supérieures en bibliothéconomie et en documentation scientifiques

Ce programme vise à aider les étudiants titulaires d'un diplôme en sciences ou en génie à obtenir une maîtrise en bibliothéconomie ou en documentation scientifiques.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents, détenir un diplôme en sciences ou en génie et avoir été admis à un programme de maîtrise dans une école reconnue de bibliothéconomie.

Description

Cette bourse est offerte pour un maximum de deux ans. Elle s'élève à 11 600 $ par an, somme à laquelle peut s'ajouter une indemnité pour frais de voyage.

Lieu de validité

Les écoles canadiennes agréées de bibliothéconomie ou de documentation scientifiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Bourses postdoctorales du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)
(Études postdoctorales)

Le Conseil accorde un certain nombre de bourses postdoctorales aux citoyens canadiens et aux résidents permanents qui viennent d'obtenir un doctorat et qui souhaitent élargir leur expérience en acquérant une formation spécialisée dans une université canadienne, un conseil de recherches provincial ou encore une université ou un établissement de recherches à l'étranger.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Ils doivent être titulaires d'un doctorat en sciences pures, en sciences appliquées ou en génie.

Description

Ces bourses sont accordées pour un maximum de deux ans. Leur montant s'élève à 23 300 $ par an, auquel peut s'ajouter une indemnité de voyage, au besoin.

Si l'étudiant choisit de poursuivre ses études dans l'université où il a obtenu son doctorat, il ne sera admissible qu'à une bourse d'un an.

Lieu de validité

Les universités ou les établissements de recherches au Canada ou à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Bourses postdoctorales de l'OTAN

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord accorde chaque année au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie une subvention permettant de financer un certain nombre de bourses dans le but de stimuler, entre les pays membres de l'OTAN, les échanges de diplômés du premier cycle en sciences pures et en sciences appliquées, et d'accroître les ressources scientifiques de l'OTAN.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Ils doivent être titulaires d'un doctorat en sciences pures, en sciences appliquées ou en génie.

Description

Le montant de cette bourse s'élève à 23 300 $ par an, auquel peut s'ajouter, au besoin, une indemnité de voyage. Elle est offerte pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans.

Lieu de validité

Les universités ou établissements de recherches d'un des pays membres de l'OTAN, autre que le Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Programme de chercheurs – boursiers universitaires
(Études postdoctorales)

Ce programme de chercheurs-boursiers universitaires a pour but d'élargir les possibilités de carrière d'un nombre restreint de chercheurs prometteurs spécialisés dans les domaines des sciences naturelles et du génie.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents au moment de la demande.

Ils doivent être titulaires d'un doctorat dans les disciplines des sciences naturelles ou du génie faisant habituellement l'objet de subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

Description

Le montant de 30 500 $ octroyé par le Conseil sert à couvrir la rémunération et les avantages sociaux du chercheur.

La rémunération du chercheur devrait être comparable au salaire offert à un maître assistant débutant dans la même discipline.

Lieu de validité

Les universités canadiennes admissibles aux subventions octroyées par le CRSNG au titre de la recherche.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Programme de chercheurs-boursiers en milieu industriel
(Études postdoctorales)

Ce programme a été conçu pour permettre aux titulaires d'un doctorat en sciences naturelles ou en génie d'élargir leur expérience dans le domaine du développement et de la recherche en milieu industriel. Ces bourses sont accordées pour des périodes pouvant aller jusqu'à trois ans.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents au moment de la demande.

Ils doivent être titulaires d'un doctorat dans les disciplines des sciences naturelles ou du génie faisant habituellement l'objet de subventions du Conseil.

Description

Le montant de 25 900 $ octroyé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie sert à couvrir la rémunération et les avantages sociaux du chercheur-boursier.

Le niveau de rémunération du chercheur sera négocié par l'employeur et le bénéficiaire de la bourse. Il doit être comparable au salaire offert à un employé possédant des qualifications, des responsabilités et une expérience similaires.

Lieu de validité

Peuvent participer à ce programme toutes les entreprises canadiennes ainsi que certains groupes d'entreprises ou de producteurs canadiens dont les activités sont étroitement liées à l'utilisation de techniques basées sur le génie, les sciences physiques ou biologiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Bourses de recherche d'été
(Premier cycle)

Le Programme des bourses de recherche d'été (premier cycle) vise à susciter l'intérêt des étudiants du premier cycle dans le domaine de la recherche en leur permettant d'acquérir de l'expérience dans ce domaine au sein d'une université canadienne ou d'une entreprise industrielle.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents. Ils doivent être inscrits à un programme de premier cycle en sciences naturelles ou en génie au moment de la demande.

Ils ne doivent avoir obtenu aucune note inférieure à B au cours des années précédentes.

Description

En 1985, ces bourses s'élèvent à 750 $ par mois et elles peuvent s'accompagner d'une indemnité de voyage. Elles sont normalement accordées pendant l'été pour une durée maximale de quatre mois.

Lieu de validité

Les départements des sciences naturelles et de génie de toutes les universités canadiennes, ainsi que les organismes industriels canadiens approuvés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Bourses de recherche scientifique dans les laboratoires du gouvernement canadien

Ces bourses permettent aux scientifiques prometteurs de travailler avec des groupes réputés ou des chefs de file dans leur domaine d'intérêt, tout en favorisant l'établissement de liens étroits entre les laboratoires du gouvernement canadien, les universités et les établissements de recherche. Les domaines d'intérêt sont le génie et les sciences physiques ou biologiques.

Admissibilité

Les candidats doivent normalement avoir obtenu leur doctorat dans une université reconnue ou avoir acquis une expérience équivalente au cours des cinq dernières années (c'est-à-dire être titulaires d'une maîtrise suivie d'au moins deux années d'expérience et posséder une aptitude manifeste à exécuter des travaux de recherche indépendants).

Description

Les bourses décernées s'élèvent chacune à 26 760 $ par année, montant auquel s'ajoute une indemnité de voyage.

Durée : un an; dans le cas de certains ministères, il est possible de renouveler la bourse pour une deuxième année.

Date limite de réception des demandes : le 15 janvier.

Annonce du choix des boursiers : au mois d'avril.

Lieu de validité

Les boursiers peuvent travailler dans les laboratoires des ministères et organismes suivants : Agriculture Canada, Énergie atomique du Canada Limitée, Communications Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Santé et Bien-être social Canada, Défense nationale, Musées nationaux du Canada, Conseil national de recherches du Canada.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la

Direction de la formation de chercheurs
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5

Secrétariat d'État du Canada

Programme canadien de prêts aux étudiants – Programme d'études à temps plein

(Premier cycle et études supérieures)

Le Programme canadien de prêts aux étudiants est parrainé par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Secrétariat d'État du Canada et il est administré par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ce programme vise à fournir une aide financière aux citoyens canadiens et aux résidents permanents qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires. Cette aide vient compléter les autres ressources dont peuvent disposer les étudiants et leurs parents. Les programmes provinciaux de prêts et de subventions viennent s'ajouter au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les candidats doivent résider dans une province ou territoire qui participe au programme (le Québec, seule province qui ne consent pas de prêts en vertu du Programme, reçoit du Secrétariat d'État une subvention qui équivaut à une fraction du coût réel du Programme).

Les candidats doivent être inscrits à plein temps dans un établissement d'enseignement postsecondaire désigné par la province où ils résident.

Ils doivent être inscrits à un programme d'études approuvé, d'une durée d'au moins 12 semaines et suivre au moins 60 p. 100 des cours de ce programme.

Ils doivent prouver aux autorités compétentes que les ressources dont ils disposent ne leur permettent pas d'assumer leurs coûts d'études et de subsistance pendant la période d'études.

Ils ne doivent pas avoir manqué à leurs obligations à l'égard de prêts antérieurs d'études à temps plein ou à temps partiel dans le cadre du Programme.

Description

Selon la nature des études entreprises et les besoins financiers de l'étudiant, un montant pouvant aller jusqu'à 105 $ multiplié par le nombre de semaines de la période d'études lui sera accordé, pourvu qu'il poursuive des études à temps plein.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux autorités compétentes de sa province. (La liste des adresses se trouve sous la rubrique intitulée "Description" ci-après.)

Programme canadien de prêts aux étudiants – Programme d'études à temps partiel

Les étudiants qui fréquentent à temps partiel un établissement d'enseignement postsecondaire peuvent maintenant bénéficier de prêts d'études garantis en vertu d'un programme financé par le gouvernement du Canada et administré par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ce programme est destiné à couvrir une partie des frais de scolarité et d'achat des livres et du matériel didactique, des frais de transport et des dépenses connexes des étudiants à temps partiel qui ont des difficultés financières.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Ils doivent fréquenter (ou avoir l'intention de fréquenter) un établissement d'enseignement postsecondaire désigné.

Ils doivent résider dans une province qui accorde des prêts en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants (toutes les provinces et les territoires, à l'exception du Québec).

Ils doivent disposer d'un revenu familial brut n'excédant pas ceux qui figurent dans le tableau ci-dessous :

	Étudiant célibataire	Étudiant marié – Personnes à charge					
		1	2	3	4	5	6
Revenu maximum en $	24 500	27 660	30 660	34 060	37 450	40 850	44 250

Ils doivent avoir remboursé tout prêt antérieur leur ayant été consenti en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants pour faire des études à temps plein ou à temps partiel.

Ils doivent suivre de 20 à 59 p. 100 des cours inscrits à leur programme d'études.

Description

Des prêts d'études garantis sont consentis à des étudiants à temps partiel dont les moyens financiers sont restreints, pour les aider à payer une partie de leurs frais de scolarité, de leurs livres, de leur matériel didactique, de leurs frais de transport et de leurs dépenses connexes.

Les prêts consentis en vertu de ce régime ne pourront dépasser 2 500 $ (principal seulement) à quelque moment que ce soit. Le remboursement des prêts devra commencer un mois après la date de leur octroi et se terminer dans un délai de 24 mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec les autorités compétentes de sa province.

Terre-Neuve
Section du perfectionnement professionnel et de la formation supérieure
Division de l'aide aux étudiants
Thomson Student Centre
Université Memorial
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1C 5R9

Île-du-Prince-Édouard
Ministère de l'Éducation
Division de l'aide aux étudiants
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8

Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Éducation
Bureau d'aide aux étudiants
C.P. 578
Halifax (N.-É.)
B3J 2S9

Nouveau-Brunswick
Ministère de l'aide au Revenu
Division de l'aide aux étudiants
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Ontario
Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'aide aux étudiants
Immeuble Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 2B4

Manitoba
Ministère de l'Éducation
Direction de l'aide aux étudiants
C.P. 6
693, avenue Taylor
Winnipeg (Manitoba)
R3M 3T9

Saskatchewan
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'oeuvre
Direction des services d'aide financière aux étudiants
1855, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 3V5

Alberta
Ministère de l'Enseignement supérieur
Commission d'aide aux étudiants
10e étage, Centre Baker
10025, 106e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1G4

Colombie-Britannique
Ministère de l'Éducation
Direction des services aux étudiants
617, rue Government
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 2M4

Territoire du Yukon
Ministère de l'Éducation
Comité d'aide financière aux étudiants
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

Territoires du Nord-Ouest
Ministère de l'Éducation
Aide aux étudiants
Gouvernement des Territoires du Nord – Ouest
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 2L9

N.B. La province de Québec a choisi d'administrer son propre programme d'aide aux résidents du Québec. Ce programme est semblable au Programme canadien de prêts aux étudiants. Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à :
Ministère de l'Éducation
Aide financière aux étudiants
Gouvernement du Québec
Québec (Québec)
G1R 5A5

Régime d'exemption d'intérêts

Le gouvernement du Canada s'engage à payer l'intérêt sur les prêts consentis en vertu des programmes d'études à temps plein et à temps partiel au nom des emprunteurs faisant face à des difficultés financières parce qu'ils sont en chômage ou temporairement incapables de travailler pour cause de maladie ou d'invalidité.

Pour obtenir d'autres renseignements, écrire à l'adresse suivante :

Direction de l'aide aux étudiants
Secrétariat d'État du Canada
C.P. 2090, Succursale postale D
Ottawa (Ontario)
K1P 6C6
Téléphone : (819) 994-1844

Aide aux étudiants atteints d'une incapacité ou d'un handicap permanents

Le gouvernement du Canada n'exigera pas d'un étudiant qu'il rembourse un prêt d'études à temps plein ou à temps partiel qui lui a été consenti en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants, si cet étudiant est en mesure de produire des documents prouvant qu'en raison de son incapacité, il se trouverait dans une situation difficile s'il devait rembourser son prêt. Les étudiants dont c'est le cas doivent communiquer avec leur banque.

Programmes reliés aux langues officielles dans l'enseignement

Les programmes qui figurent ci – dessous sont financés par le Secrétariat d'État et gérés par les provinces et les territoires. Ils sont régis par des ententes fédérales-provinciales et fédérales-territoriales. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous adresser au ministère de l'Éducation de votre province ou territoire de résidence.

Programme de moniteurs des langues officielles (Postsecondaire)

Le Programme de moniteurs des langues officielles est géré par les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'Éducation en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Ce programme vise à favoriser l'apprentissage et la pratique des deux langues officielles en offrant dans des établissements d'enseignement les services de moniteurs de langues officielles.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Leur langue maternelle doit être le français ou l'anglais. Tout étudiant(e) de langue maternelle autre que le français ou l'anglais doit maîtriser l'une de ces deux langues conformément aux normes prescrites par le ministère de l'Éducation de sa province.

Les candidats doivent être inscrits à plein temps à un programme canadien d'études postsecondaires, offert habituellement dans une province autre que leur province de résidence.

Sous la direction d'un professeur, le moniteur doit consacrer six à huit heures par semaine à aider les étudiants dans l'apprentissage de leur langue seconde, ou bien de leur langue maternelle, s'il s'agit d'étudiants appartenant à la minorité de langue officielle. Les moniteurs qui participent au programme de moniteurs à temps plein doivent consacrer vingt-cinq heures par semaine à l'exercice de leurs fonctions. Ces moniteurs doivent avoir terminé au moins deux années d'études postsecondaires.

Description

Un montant de 3 200 $ est octroyé au moniteur pour huit mois de participation au programme, soit de septembre à avril. Le coût d'un voyage aller-retour entre sa province ou son territoire de résidence et la province d'accueil sera également défrayé.

Un montant de 8 000 $ est octroyé au moniteur travaillant vingt-cinq heures par semaine pour dix mois de participation au programme. Une indemnité d'installation ainsi que le prix de deux voyages aller-retour entre sa province ou son territoire de résidence et la province ou le territoire d'accueil seront aussi payés.

La participation à ce programme est généralement limitée à deux ans.

Lieu de validité

Le programme de moniteurs à temps partiel est offert aux étudiants inscrits dans tout établissement postsecondaire canadien.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation.

Programme de bourses – cours d'été de langues

(Postsecondaire)

Ce programme est géré par les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Les bourses octroyées au titre de ce programme visent à permettre aux étudiants de niveau postsecondaire d'acquérir une connaissance de l'autre langue officielle et de se familiariser avec la culture qui s'y rattache. Il s'agit de stages d'immersion de six semaines offerts pendant l'été.

De jeunes francophones de l'extérieur du Québec peuvent aussi obtenir des bourses pour des cours d'été de six semaines leur permettant d'approfondir leurs connaissances de la langue maternelle et de se familiariser avec leur propre culture.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les candidats doivent avoir atteint le niveau postsecondaire (dans toutes les matières) lors de leur demande ou prouver qu'ils auront atteint ce niveau au moment de participer au programme.

Les étudiants appartenant à une minorité francophone hors Québec qui désirent participer à un cours d'immersion dans leur langue maternelle et qui ont terminé leur avant-dernière année d'études secondaires, peuvent également poser leur candidature.

Description

Un montant d'environ 1 300 $ par étudiant(e) est versé directement à l'établissement hôte. Ce montant vise à couvrir les frais d'inscription, le matériel pédagogique et les frais de pension. (On demande aux étudiants de vivre en résidence sur le campus ou dans des maisons privées choisies par l'établissement afin qu'ils profitent d'un milieu linguistique favorable.)

Les étudiants ne peuvent bénéficier que d'une bourse par an. Celle-ci vise à couvrir toutes leurs dépenses pendant les six semaines du cours d'immersion, à l'exception des frais de transport et frais divers. Les étudiants appartenant à la minorité de langue officielle obtenant des bourses pour parfaire leur connaissance de leur langue maternelle et de leur culture, sont remboursés du coût réel d'un billet d'avion aller simple pour le déplacement entre la province ou le territoire de domicile et l'établissement.

Lieu de validité

Pour ce qui est de l'établissement agréé, le choix de l'étudiant(e) est pris en considération dans toute la mesure du possible.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation.

Bourses pour l'étude d'une langue officielle

(Postsecondaire)

Ce programme vise à encourager les étudiants de niveau postsecondaire à étudier dans leur seconde langue officielle ou dans leur langue maternelle, dans le cas où celle-ci est la langue officielle de la minorité.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Description

Le montant de la bourse est délimité par la province ou le territoire et tel que convenu avec le gouvernement du Canada.

Lieu de validité

Tous les établissements postsecondaires canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation.

Allocations de déplacement

(Postsecondaire)

Ces allocations de déplacement sont offertes aux étudiants de niveau postsecondaire qui ne peuvent poursuivre leurs études dans leur langue maternelle dans leur province ou territoire de résidence, ou dans un établissement suffisamment rapproché de leur lieu de résidence pour qu'ils puissent faire l'aller-retour tous les jours.

Cette forme d'aide vise les étudiants qui souhaitent s'inscrire à un établissement offrant des cours dans leur langue maternelle situé ailleurs au Canada.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents. Ils doivent faire partie du groupe minoritaire de langue officielle de leur province ou territoire (population d'expression anglaise au Québec et d'expression française dans les autres provinces et territoires).

Description

Le montant de la bourse est délimité par la province ou le territoire et tel que convenu avec le gouvernement du Canada.

La bourse couvre normalement le coût réel de deux voyages aller-retour par an, du lieu de résidence de l'étudiant(e) jusqu'à l'établissement postsecondaire choisi.

Lieu de validité

Tous les établissements postsecondaires canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation.

Bourses au titre de l'enseignement de la langue officielle
(Études supérieures)

Ce programme vise à aider les enseignants canadiens de langue seconde ou de langue de la minorité à améliorer leurs compétences pédagogiques et linguistiques.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Ces bourses sont offertes aux enseignants de langue seconde officielle ou de langue officielle de la minorité. Les étudiants en éducation qui se préparent à enseigner la langue officielle de la minorité ou la seconde langue officielle peuvent bénéficier de ces bourses, à la discrétion de la province ou du territoire.

Description

Le montant de la bourse est délimité par la province ou le territoire et tel que convenu avec le gouvernement du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation.

Bourses du fonds de dotation créé à l'occasion du 25e anniversaire de l'accession au trône de la Reine Elisabeth
(Premier cycle)

Ce programme est parrainé par la Direction des programmes de langues officielles dans l'enseignement du Secrétariat d'État et il est géré par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). Il vise à encourager les jeunes Canadiens à poursuivre leurs études dans leur deuxième langue officielle.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et être inscrits à plein temps à un cours de premier cycle dans une université canadienne. Les candidats doivent également avoir réussi leur première année d'université. Pendant l'année de leur bourse, les étudiants doivent s'engager à étudier dans leur deuxième langue officielle dans une université canadienne. Chaque université ne peut nommer qu'un seul candidat.

Description

Le montant de la bourse s'élève à 5 000 $ par an, auquel s'ajoutent les frais d'un voyage aller-retour entre le lieu de résidence et l'université.

Cette bourse n'est pas renouvelable.

Lieu de validité

Cette bourse peut être obtenue auprès de toute université canadienne membre ou affiliée à un membre de l'Association des universités et collèges du Canada et offrant des cours dans la langue seconde de l'étudiant.

L'agent de programme
Bourses du fonds de dotation créé à l'occasion du 25e anniversaire de l'accession au trône de la Reine Elisabeth
Direction des langues officielles dans l'enseignement
Secrétariat d'État du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Conseil de recherches en sciences humaines

Bourses de maîtrise et bourses de la Reine

Ces bourses sont parrainées par le Conseil de recherches en sciences humaines et elles visent à aider les étudiants aspirant à faire carrière dans le domaine de la recherche. Les bourses de maîtrise sont offertes aux étudiants exceptionnellement prometteurs afin qu'ils étudient dans les universités canadiennes, et les bourses de la Reine sont offertes à un groupe choisi d'étudiants qui souhaitent poursuivre un programme de maîtrise en études canadiennes.

Admissibilité

Tous les candidats doivent avant tout être proposés par un membre du corps professoral d'une université. La lettre de proposition est jointe à la formule de demande. Au moment de leur demande, ils doivent aussi

- être en dernière année d'un cours de baccalauréat avec spécialisation ou l'équivalent, ou être titulaire d'un tel diplôme, et n'avoir pas encore commencé d'études supérieures;
- se classer ou s'être classés parmi les meilleurs étudiants dans ce cours ou s'être distingués autrement;
- avoir l'intention de poursuivre des études de maîtrise à plein temps dans une université canadienne.

Les candidats doivent être citoyens canadiens à la date limite d'inscription au concours.

Description

Ces bourses s'élèvent à 11 340 $ pour 12 mois – aucune indemnité n'est accordée.

Les bourses de la Reine s'élèvent à 11 340 $, ce qui comprend une indemnité pour les frais de voyage aller-retour au lieu principal d'utilisation de la bourse et, à certaines conditions, une allocation de recherche, ainsi que les frais de scolarité.

Ces bourses sont accordées pour une période de 12 mois et ne sont pas renouvelables.

Lieu de validité

Les universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Division des bourses
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
255, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

Bourses de doctorat

Ces bourses visent à aider les chercheurs canadiens à atteindre un niveau d'excellence; elles sont offertes aux étudiants inscrits en vue de l'obtention d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent.

Admissibilité

Est admissible à ce concours toute personne qui, au moment de toucher la bourse, peut établir qu'elle a terminé au moins une année d'études doctorales, ou qu'elle est titulaire d'un diplôme de maîtrise, et poursuit à plein temps des études conduisant à l'obtention d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent.

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou des ressortissants étrangers qui auront acquis le statut de résident permanent au moins un an avant la date limite d'inscription au concours.

Description

Ces bourses s'élèvent à 11 640 $ pour 12 mois. Aucune indemnité supplémentaire n'est accordée pour les nouvelles bourses.

Lieu de validité

Un citoyen canadien peut utiliser sa bourse dans toute université canadienne ou étrangère reconnue. Un ressortissant étranger qui a le statut de résident permanent au Canada ne peut utiliser sa bourse à l'étranger qu'à la condition d'avoir, au moment de sa demande, été professeur à plein temps pendant au moins deux ans dans une université canadienne, et de pouvoir attester qu'un emploi de professeur lui est assuré dans une université canadienne à la fin de la période de validité de la bourse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la

Division des bourses
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
255, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

Bourses postdoctorales

Ces bourses sont offertes aux personnes qui ont obtenu un doctorat d'une université reconnue, trois ans au plus avant la date limite du concours et qui ont l'intention de poursuivre des recherches postdoctorales à temps plein pour une période de 12 mois tout en étant affiliées à une université ou un établissement de recherche reconnu.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada, ou des ressortissants étrangers qui auront acquis le statut de résident permanent à la date limite d'inscription au concours.

Ils doivent avoir obtenu un doctorat d'une université reconnue pas plus de trois ans avant la date limite d'inscription au concours.

Description

Les nouvelles bourses et les bourses renouvelées s'élèvent à 22 320 $, sans indemnités.

Lieu de validité

Le Canada ou l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la

Division des bourses
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
255, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

Transports Canada

Bourses de perfectionnement en transports
(Études supérieures)

Les bourses de perfectionnement en transports subventionnent et encouragent les études sur les transports dans les universités canadiennes afin qu'il y ait suffisamment d'étudiants de deuxième cycle pour répondre à la demande des secteurs privé et public et des universités canadiennes. Les bourses industrielles en transports ont été créées afin d'encourager les professionnels du domaine du transport à retourner aux études dans le but de se recycler ou d'élargir leurs compétences.

Admissibilité

Les candidats doivent être des étudiants de deuxième ou de troisième cycle à temps plein, selon les critères de l'université.

Ils doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

Ils doivent poursuivre des études menant à l'obtention d'un doctorat ou d'une maîtrise (ou l'équivalent) exigeant la rédaction d'une thèse. Les étudiants inscrits à des programmes de deuxième ou de troisième cycle reconnus dans le domaine du transport peuvent faire un travail de recherche au lieu de rédiger une thèse.

Description

Au cours d'une période de 12 mois, les boursiers reçoivent une indemnité personnelle comme suit :

Bourse de doctorat : 10 000 $
Bourse de maîtrise : 7 000 $
Bourse industrielle : 10 000 $

Ce montant est divisé en trois versements égaux, que le boursier touche en juin, en septembre et en janvier, ou en septembre, en janvier et en juin. L'étudiant paie lui-même les frais de scolarité.

La valeur totale des bourses et subventions provenant de toutes les sources, canadiennes et autres, que peut recevoir un boursier en transports, ne peut dépasser 15 000 $ par année.

Les bourses de perfectionnement pour les candidats à la maîtrise ne peuvent être renouvelées. Par contre, les bourses des candidats au doctorat peuvent être renouvelées jusqu'à deux fois, pour des périodes additionnelles de 12 mois chacune.

Lieu de validité

Les bourses peuvent être obtenues auprès de toute université canadienne. Les bourses doctorales peuvent également être octroyées pour la poursuite d'études à l'étranger, à condition que le candidat soit citoyen canadien, et seulement dans le cas d'études qui ne sont pas offertes par une université canadienne.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux

Programmes universitaires des transports (PUT)
Transports Canada
Tour C
Place de Ville
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Affaires des anciens combattants

Programme d'aide à l'instruction supérieure des enfants des morts à la guerre

(Premier cycle et études supérieures)

Ce programme est parrainé et administré par le ministère des Affaires des anciens combattants et vise à fournir une aide financière à certains orphelins d'anciens combattants, pour remplacer celle dont ils auraient bénéficié si leur parent avait vécu, et pour les aider à terminer leurs études et à réaliser leurs aspirations de carrière.

Admissibilité

Les candidats doivent bénéficier de la pension d'orphelins de la Commission canadienne des pensions, ou ils devraient pouvoir en bénéficier s'ils n'étaient pas mariés.

L'aide offerte au titre de ce programme doit commencer avant le 25e anniversaire de l'étudiant et peut se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'étudiant atteint l'âge de 30 ans.

Les candidats doivent être inscrits à plein temps dans un établissement d'enseignement situé au Canada. Aucune bourse ne peut être offerte au titre des cours par correspondance.

Description

Le montant de la bourse équivaut aux frais de scolarité et autres frais obligatoires jusqu'à concurrence de 800 $, plus une indemnité mensuelle de subsistance.

Lieu de validité

Les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à un bureau de district du ministère des Affaires des anciens combattants.